

	DATE	Message
1	04/04/2019	<p>Monsieur le Maire, Je constate tout d'abord que, si tous les voyants étaient bien au vert sur votre projet cœur de ville (comme vous le proclamiez haut et fort, y compris par média interposé : merci le Parisien), vous ne seriez pas obligé d'en passer par cette enquête publique. Dont acte. Je me réjouis de l'ouverture de cet espace de liberté qui va permettre (enfin) à la population de s'exprimer pour un grand moment de démocratie locale. En effet votre projet nous concerne tous l'Hayssien-ne-s mais également les plus jeunes (générations futures) qui seront plus directement impactés par votre décision de signer ou non le(s) permis de construire actuel(s), ou de l'(les)amender si vous souhaitez écouter l'expression de vos concitoyens. Pour résumer, le principal point noir de votre projet est à mon sens son éventuel impact sur la roseraie, notre roseraie (patrimoine national et site remarquable) qui représente une valeur inestimable en regard d'une simple opération immobilière. Il faut tout mettre en œuvre pour prendre les bonnes décisions en toute connaissance de cause. Effectivement les études actuelles, dont on ne connaît pas vraiment le contenu (merci de bien vouloir nous le communiquer) ne semblent pas bloquantes pour mener à bien votre projet actuel. Mais compte-tenu des enjeux de votre décision sur la roseraie, il paraît évident, au nom du principe de précaution, d'écarter au maximum tout risque pour notre « chère » roseraie. Votre projet actuel prévoyant la suppression du square public Allende me paraît être dangereux et risqué sur le plan environnemental pour la Roseraie. Actuellement la roseraie est entourée d'espaces verts, sur la totalité de son pourtour. En supprimant le square public Allende, vous allez créer une brèche dans l'actuel système de protection naturelle de la roseraie. Mettre les premiers bâtiments à 12 mètres seulement de la roseraie et planter une rangée de jeunes arbres dans l'intervalle me paraissent des mesures insuffisantes pour compenser l'actuel rôle protecteur que joue ce square par son espace planté d'arbres anciens. Je suis d'accord avec vous sur le fait que ce ne soit pas une bonne chose qu'il soit goudronné et serve de parking mais il faudrait sans doute réfléchir plutôt à le « re-végétaliser »! Pour sortir de cette situation concernant votre projet « cœur de ville » pour laquelle les l'Hayssiens "informés" (le sont ils assez?) semblent très partagés, je vous propose de faire réaliser une étude approfondie sur l'impact environnemental qu'aurait la suppression de cet espace vert et son remplacement par des bâtiments à proximité. Naturellement une étude réalisée par une agence environnementale indépendante du pouvoir politique serait la bienvenue ! Vous pourriez alors, au vu des recommandations de cette étude, proposer aux l'Hayssiens de se prononcer en toute connaissance de cause, par un référendum local, sur le maintien ou non du square ALLENDE en espace public protecteur de la roseraie. Pour bien faire, je pense qu'il faudrait associer largement la jeunesse l'Hayssienne en la faisant participer massivement à une décision qui concerne son propre avenir. Fort de cela vous pourriez signer le(s) permis de construire de votre projet « cœur de ville » en toute connaissance de cause et en toute responsabilité...partagée!! l'Hayssien depuis 1996</p>
2	04/04/2019	VIDE
3	04/04/2019	VIDE
4	05/04/2019	Je soutien ce projet car notre ville a besoin de renouveau pour moderniser cette ville qui vieillit et que ci on ne fait rien l hay les roses ne sera plus aussi atrillante.
5	05/04/2019	Oui à la refondation du cœur de ville de l'Hay les roses !!!
6	05/04/2019	<p>Bonjour, Je confirme mon soutien à votre projet. Cordialement</p>
7	05/04/2019	Soutien
8	05/04/2019	<p>Bonjour, J'apporte tout mon soutien à ce projet qui permettra à notre ville de sortir de son lent déclin et qui ramènera de nouveaux citoyens afin de redynamiser et pérenniser notre centre ville qui se meure. Cordialement</p>
9	05/04/2019	<p>Comment des gents qui se disent de gauche, donc près des citoyens (le cœur de tous les individus se trouve à gauche), sont-ils si haineux!! Je les croyais progressistes en fait ils vivent dans la nostalgie des années 1930. Comment une petite minorité peut-elle se prévaloir de la démocratie. Ce n'est pas cela la démocratie. C'est une majorité de citoyens qui œuvre pour la liberté de tous et de chacun qui fait la démocratie. Ce n'est pas en assénant des contre vérités que l'on obtient l'adhésion de la majorité des silencieux. Car ces silencieux il faut les respecter! Ces furieux oublient beaucoup de choses. Depuis trente ans les habitants ont-ils été consultés sur les projets d'aménagements? La construction d'une salle de sport privée à proximité du stade a-t-elle fait l'objet d'une consultation de tous les habitants de l'Hay-les-Roses? Les constructions d'habitations privées ou publiques ont-elles fait l'objet de consultations de tous les l'Hayssiens dans le centre ville? Pour ma part, je trouve la tache noire du toit de l'église juste en face de la Roseraie tout a fait inesthétique, cela n'engage que moi. Il en est de même pour la clinique. Si l'on veut que notre ville soit attrayante il faut la dynamiser!! Il est fait grand cas de la Roseraie (départementale) il ne faut pas oublier qu'il y a dans le monde d'autre parcs et jardins qui sont en milieu urbain. Sinon il faudrait, a en croire un petit nombre, que ces parcs et jardins soient à la campagne. Le projet d'aménagement du centre ville s'inscrit parfaitement dans la logique de l'attrait et du dynamisme de notre ville de L'Hay-les-Roses. Vous avez tout mon soutien.</p>
10	05/04/2019	<p>Je soutien le projet "Cœur de ville" qui, pour moi, est nécessaire pour redynamiser le centre ville. Il ne faut pas oublier que le projet de réaménagement du centre ville par l'ancienne équipe municipale prévoyait des bâtiments de 6 étages, et je ne sais pas si, à l'époque, ils pensaient aux arbres. Il ne faut pas oublier, non plus, que c'est l'ancienne opposition qui a réussi à faire annuler ce projet pour protéger notre belle roseraie.</p>
11	05/04/2019	<p>Messieurs, Je demande et remercie Monsieur le Maire de l'Hay-les-Roses et toute équipe municipale de maintenir le projet de ville prévu à l'Hay-les-Roses. C'est un très beau projet qui va embellir et redynamiser notre cité. Merci Salutations</p>

12	05/04/2019	<p>Bonjour, J'ai 22 ans, je suis l'hayssien depuis toujours. Je suis convaincu par les atouts du projet Coeur de Ville afin de rendre le centre-ville plus convivial en créant ENFIN un lieu de sortie agréable avec une brasserie et une place pour tous plutôt que de se déplacer ailleurs comme à Bourg-la-Reine ! J'ai découvert et rencontré les opposants à ce projet au cours de leurs manifestations. J'ai tout simplement été dégoûté d'entendre des arguments qui ne tiennent pas la route et j'ai été stupéfait par leur mauvaise foi faussement écolo lorsque l'on tente de raisonner ces personnes ! J'ai découvert par moi même que ces personnes ont pour la quasi-totalité soutenu l'ancienne majorité et tentent de manipuler les lhayssiens à des fins politiques en vue des prochaines élections ! Je ne me suis jamais engagé en politique. Je ne suis pas adhérent pour un parti politique. Mais choqué, déterminé, prêt à quitter ma ville par dégoût si ces personnes reviennent en politique je soutiens désormais entièrement la majorité actuelle (coalition LR, UDI, MoDem) et je suis prêt à apporter tout mon soutien possible à la réalisation de ce projet et prêt à soutenir et éventuellement apporter mon aide à la construction du programme de la majorité aux prochaines élections municipales. Je suis adhérent à plusbellel'hay depuis le WE dernier. J'espère pouvoir rencontrer un jour Vincent Jeanbrun et participer à d'éventuelles réunions. Merci d'avance, Bien cordialement</p>
13	05/04/2019	<p>Bonjour Je soutiens à fond le projet Coeur de Ville de l'Hay les Roses !</p>
14	05/04/2019	<p>Ce projet tire l'Hay vers le haut il permet enfin d'avoir un centre ville digne de ce nom et une réelle identité Il est à même de valoriser le site de la roseraie dont les abords sont actuellement dépréciés par un "square /parking / manège " Au chapitre des améliorations possibles il faudrait envisager de modifier légèrement le projet afin de conserver le grand marronnier qui se trouve à la droite du manège ainsi que l'ante situé à la droite de l'entrée de la roseraie ... cela doit être possible ...</p>
15	05/04/2019	<p>Je soutiens ce projet qui doit doter L'Hay les Roses d'un véritable centre ville attractif.</p>
16	05/04/2019	<p>Je soutiens ce projet qui va redynamiser notre ville qui en a bien besoin. Qu'a fait l'opposition pendant des décennies, rien. Les l'hayssiens partent les uns derrière les autres Tout n'est pas parfait mais la bonne volonté est là.</p>
17	05/04/2019	<p>Je soutiens totalement le projet « cœur de ville » qui va rendre à L'Hay les Roses un « visage » agréable, accueillant qui séduira les visiteurs qui se rendent à la roseraie. Il y a longtemps que L'Hay ressemblait à une ville morte et triste... enfin du changement et bravo à la nouvelle équipe et au maire</p>
18	05/04/2019	<p>Bonjour pour</p>
19	05/04/2019	<p>Je soutiens le projet qui me semble ouvrir un bel avenir à notre commune.</p>
20	05/04/2019	<p>Bonjour. Notre ville se meurt, notre maire veut lui redonner la Vie, aidons le. Prenons exemple sur Vincennes, ville dynamique avec beaucoup de commerces, et pourtant si critiquée lorsque la médiathèque a été construite. Aujourd'hui les auteurs s'y succèdent, de nombreux commerces se sont installés au grand bonheur de tous les Vincennois. Allez L'HAY-LES-ROSES avançons ensemble pour faire une ville pleine d'avenir pour nous et nos enfants, ils nous remercieront plus tard. Mais si nous ne faisons rien, à juste titre, ils nous le reprocheront. Tous ensemble nous devons aller de l'avant. Courage MR le Maire, on compte sur vous. Cordialement.</p>
21	05/04/2019	<p>Bonjour, Je soutiens le projet Cœur de ville. Notre commune était à l'abandon sous l'ancienne majorité. Il est temps d'avoir un vrai centre ville avec de belles bâtisses, des commerces, un café, un monoprix.... je suis l'Hayssienne depuis 1967, je vois le changement, et je ne comprends pas l'attitude des opposants alors qu'ils n'ont rien fait pendant des années. Bon courage à vous, Bien cordialement,</p>
22	05/04/2019	<p>Bonjour à tous , Je soutiens totalement le projet du futur coeur de ville initié par Monsieur le maire VINCENT JEANBRUN L'hay est entrain de mourir !!! Ce projet est une chance incroyable pour la ville ! Je suis de tout coeur avec vous ! Cordialement</p>
23	05/04/2019	<p>Je vous ai soutenu dès le départ pour ce nouveau centre de la ville de l'Hay. Celle-ci en avait bien besoin.</p>
24	05/04/2019	<p>Bonjour Monsieur le Maire de L'Hay les Roses Sachez que je soutiens votre projet du << Coeur de Ville >> qui va enfin réveiller notre commune qui se meurt. Bien cordialement.</p>
25	05/04/2019	<p>Bonjour, Je soutiens entièrement le projet du nouveau Cœur de Ville de L'Hay les Roses.</p>

26	05/04/2019	Créer un vrai centre ville à la place d un parking avec manège et structure gonflable pour enfants ... comment ne pas adhérer ? D' autant que le projet est de qualité harmonieux et cohérent . Mais ne pourrait on pas préserver deux ou trois grands arbres tel que le marronnier qui jouxte le manège ou le saule à côté de l entrée de la roseraie ?
27	05/04/2019	Je soutiens le projet de rénovation du cœur de ville présenté par le Maire , Vincent Jeanbrun . Ce projet est essentiel et bien dimensionné pour redynamiser une ville qui était à l'abandon depuis plus de 20 ans : j'ai pu le constater depuis juin 1992 , date de mon arrivée dans la commune .
28	05/04/2019	ACCUSE RECEPTION
29	05/04/2019	Bonjour, D'une manière globale, je trouve très bien ce projet de dynamisation du coeur de ville de l'Haÿ qui est jusqu'à aujourd'hui peu attractif, avec une zone de parking pas mise en valeur. Comme remarque, comment relier cette nouvelle place avec les commerces existants rue Jaurès et Aristide Briand impliquant une piétonisation mais avec un flux de voiture actuel important...?
30	06/04/2019	Bonsoir, Ce message pour apporter mon soutien au projet Cœur de Ville. Vivant en périphérie du centre il est vrai que je pourrais ne pas me sentir concerner, mais avoir un vrai centre ville digne de ce nom à L'Haÿ est important pour notre belle cité. C'est sûr cela a un coût de rénover mais je suis convaincu qu'il est nécessaire de le faire pour que les l'Haÿssiennes et les l'Haÿssiens est plaisir à venir faire leurs courses dans le centre par exemple. De plus si cela n'impacte pas la faune et le flore locale et permet même une augmentation des arbres je dis oui. Bon le hic est toujours pareil, qui dit travaux, dit impôts fonciers en augmentation pour les habitants. Et puis avec la suppression de la taxe d'habitation il faut trouver l'argent ailleurs pour le financement. Enfin il faudrait voir à ne pas oublier les quartiers périphériques dans l'embellissement la ville. Bref pour conclure, je suis derrière vous M. Le Maire pour ce projet. Cordialement
31	06/04/2019	La ville s'étirole, les petits commerces ferment les uns après les autres, jusqu'où si rien n'est fait ? Notre ville a besoin d'un souffle nouveau, que ce nouveau cœur de village peut lui apporter, encore faudra-t'il que les l'haÿssiens privilégient les petits commerces par rapport aux grandes surfaces !
32	06/04/2019	Nous apportons notre soutien au projet futur d'aménagement du centre ville, qui apportera une vie et une animation qui manquaient fortement à notre commune. C'est un projet attrayant qui développera des activités aussi bien commerciales , qu'artistiques et culturelles et dont notre roseraie en sera le plus bel écrin. Nous souhaitons bonne réussite à tous les élus qui se sont mobilisés pour que ce projet puisse voir le jour. VIVE CŒUR DE VILLE et PLUS BELLE L'HAÿ-LES-ROSES.
33	06/04/2019	Bonjour, Habitante de L'Hay depuis toujours, j'ai eu le plaisir d'y être banquière, et aujourd'hui dans l'immobilier. Je suis lassée d'entendre et de constater, que nos commerces disparaissent, que les entreprises, devant ces lieux sans nouveaux projets, ne souhaitent pas s'y installer.... La modification « Est » de la ville avec les aménagements prochains des transports, est un bon début. Le Centre ne peut rester avec comme seul attrait la « Roseraie », qui d'ailleurs n'évolue pas également.... ! Aussi sachez acquis mon soutien, afin de « Sauvez »notre petite ville d'un endormissement qui finira par la faire oublier. Les trop nombreuses actions sociales passées nous ont prouvé , qu'elles n'ont apporté aucun dynamisme bien au contraire.... ! Changer pour évoluer. Cordialement
34	06/04/2019	J ai pris connaissance des recommandations pertinentes de la MRaE sur le projet coeur de ville , surtout des arguments écologiques et des prévisions de circulation automobile dans les rues autour de l eglise et je souhaiterais avoir des réponses de la ville à ces questions. Cela dit compte tenu de votre réponse je n ai rien contre ce projet qui semble prendre du retard pour des raisons autres que constructives .
35	06/04/2019	Merci ! Enfin un projet d'envergure qui vise à valoriser et dynamiser notre ville et à rendre plus accueillant et mieux adapté notre coeur de ville autour de la roseraie. Tout mon soutien pour le projet!
36	06/04/2019	Bonjour Je suis favorable à ce projet qui vise à redynamiser notre cœur de ville qui en a bien besoin !! Enfin des investissements à la hauteur de l'enjeu qui est de rendre attractive notre ville qui a sombré dans l'immobilisme depuis trop longtemps. Bourg-la-Reine et Sceaux ne nous ont pas attendu pour aménager leurs cœurs de ville autour de leurs atouts et cela se ressent aujourd'hui sur l'attractivité de notre ville et de ses commerces. Merci pour ce beau projet qui ne peut qu'aider à valoriser notre ville et embellir notre quotidien. Avec tout mon soutien de l'haÿssien concerné par le futur de sa ville
37	06/04/2019	Je soutiens ce projet qui va changer en bien le centre-ville de l'Haÿ. L'Haÿssien depuis 1974

38	06/04/2019	M.le Maire, Monsieur V. Jeanbrun, Je vous soutien dans le projet de réaménagement du coeur de ville qui a bien besoin d'un nouveau souffle. Une nouveau centre dynamique, attractif aux côtés de la roseraie.... En remerciant toute l'équipe municipale au service de la ville,
39	06/04/2019	il est évident qu'il est plus facile de ne rien faire et de prendre dans la caisse
40	07/04/2019	Bonjour, je soutiens le projet pour dynamiser le centre ville de l'Hay les roses. Merci bonne journée
41	07/04/2019	L'Hayssienne depuis 1974, je soutiens ce projet qui va changer en bien le centre-ville de l'Hay.
42	07/04/2019	Je, soussignée, XXX, demeurant 100 bd Paul Vaillant Couturier à L'Hay les Roses soutient le projet coeur de ville. Enfin un projet qui donne un vrai centre de ville et un lieu de rencontre et de convivialité. Cordialement.
43	07/04/2019	Madame, Monsieur Je souhaitais vous faire part de mon plus grand soutien au projet cœur de ville pour les raisons suivantes : -aujourd'hui il n'y a aucune vie autour de l'église ni aucun commerce digne de ce nom a part le boucher (très bien) le boulanger (très bon aussi) et le fromager (bien aussi mais cher) et le fleuriste (bien mais cher) - pour tous les autres commerces je vous le précise : je vais à bourg la reine (depuis que le programme emerge a été construit cette ville à beaucoup évolué et en bien / j'y habitais avant de vivre à L'HAY) - j'ai des amis et voisins de L'HAY qui vont eux aussi faire vivre les commerces des villes alentour comme sceaux par exemple . Je pense donc qu'il y a un manque à gagner pour la ville énorme en l'absence de commerces notamment de café / brasserie qui permettrait que L'HAY ne soit pas qu'une ville dortoir . Et tous les gens qui n'habitent pas à L'HAY et viennent à la roseraie pourraient faire vivre les commerces de L'HAY surtout un café (comme celui dans le parc de sceaux) car celui à l'intérieur de la roseraie n'est pas suffisant .. Enfin si l'on veut être fiers de notre centre ville il faut qu'il soit vivant! Je préconiserai par ailleurs que sur la place il y ait des bancs ou des sièges (un peu comme au jardin du Luxembourg / fermob)pour s'arrêter et s'asseoir. Il faut que cette place permette aux gens de se rencontrer et de s'arrêter tranquillement . J'espère que ce mail aidera ce beau projet. Vous pouvez compter sur mon soutien Bien cordialement
44	07/04/2019	A mes concitoyens Le projet "Coeur de Ville" proposé par notre Municipalité est justifié. Notre cité est une ville dortoir, elle mérite d'être réactivée. Une "cité village" à 5km de la Porte d'Italie est un bien commun à développer. Ce n'est pas parce que la Roseraie fête ses 125 ans d'existence que nous devons nous recroqueviller sur le passé. Un centre ville attrayant tout en respectant l'histoire va susciter des activités, donc une rentrée financière qui bénéficiera à tous. Nous avons la chance d'avoir un Maire jeune, réaliste et très ambitieux pour sa ville. C'est une chance, saisissons là! Cordialement
45	07/04/2019	Bonjour Aujourd'hui je fréquente peu le centre ville de l'Hay, la plupart des boutiques sont exiguës, certaines sont même vétustes, pour moi ce centre ville a trop longtemps été à l'abandon. Dés l'apparition des beaux jours les terrasses de Sceaux et Bourg la Reine sont pleines et pourquoi n'aurait-on pas le droit de s'arrêter à une terrasse de café en sortant d'une ballade à la roseraie? Pourquoi n'aurait-on pas droit à un plus large choix de commerces de qualité? de Restaurants? Pourquoi notre ville n'aurait pas droit à un visage plus moderne, plus haut de gamme? Je remercie Monsieur le Maire et son équipe de faire toute ce qui est en leur pouvoir pour dynamiser notre cœur de ville le rendre plus accueillant et je soutiens ce projet à 100%
46	07/04/2019	Par ce mail je soutiens le Projet de refonte du cœur de ville de la ville de L'Hay les Roses. En effet la situation actuelle n'est guère élogieuse : de nombreux commerces vacants ou en déshérence, un square un centre formé par une église et une poste servant de rond point à ce centre ville, un square Salvador Allende sur lequel est installé un parking et une bâche de manège, aucun lieu de convivialité restaurant ou café à la sortie du parc de la Roseraie.. Il est donc urgent de réaménager cet espace afin de re-dynamiser ce centre. Cependant j'aurais souhaité que le maire soumette plusieurs projets d'Architectes auprès de ces concitoyens avant de se lancer sur le projet avec Emrige.
47	08/04/2019	Je soutiens cette opération et je considère qu'il est de bonne gestion de l'environnement de remplacer des arbres anciens par de nouvelles plantations plus jeunes, plus variées et plus résistantes.

48	08/04/2019	<p>Bonjour, Oui, je soutiens totalement le projet "Coeur de Ville de L'Hay-les-Roses". En effet, cela redonnera un "coup de jeune" à ce quartier qui attire beaucoup de visiteurs (Rosaie). Ce sera joli, et mettra en valeur l'église, le projet me paraît tout à fait légitime. Cela peut déranger... pour certains, ils ne faut pas avancer.... et bien moi je dis OUI. Ce sera difficile à vivre pendant les travaux.... mais quel plaisir de voir une belle place avec de beaux immeubles et quelques commerces. Merci à vous de vous battre pour nous tous et rendre notre ville plus belle. Cordialement,</p>
49	08/04/2019	<p>Bonjour Monsieur Le Maire, Je soutiens votre projet du COEUR DE VILLE car nous manquons vraiment de commerces à L'Hay les Roses. Bien cordialement.</p>
50	08/04/2019	<p>Bonjour, En toute sincérité, je soutiens l' aboutissement des projets en cour. Je vous souhaite bonne continuation.</p>
51	08/04/2019	<p>Nous soutenons le projet Cœur de Ville.</p>
52	08/04/2019	<p>Bonjour, Je trouve que c'est une excellente initiative de rénover le centre ville ainsi que le marché couvert. Je pense que cela contribuera au dynamisme du centre ville qui n'a pas évolué depuis de très nombreuses années. Cordialement</p>
53	08/04/2019	<p>Lhayssien de naissance, je vous demande d'annuler votre projet de démantèlement de ce lieu symbolique de notre ville quels souvenirs garderions nous d'une vie entière passée à l'hay les roses pas de construction, ce projet est honteux arrêtons ce massacre!!!! merci de lire mon message, recevez mes salutations distinguées.</p>
54	09/04/2019	<p>bonjour je soutiens pleinement le projet coeur de ville courageusement élaboré par la municipale qui permettra à L'hay les Roses de d'avoir un centre ville dynamique et accueillera nos visiteurs autour de notre célèbre roseraie</p>
55	09/04/2019	<p>Bonjour, J'adhère totalement et depuis le début du projet à cet aménagement du centre ville de L'Hay les Roses pour redonner vie, beauté, convivialité à notre jolie commune qui au fil du temps a perdu de sa superbe. Il n'est que temps de lui redonner de sa beauté et qui plus est de l'améliorer. Un grand merci à cette belle décision pour ses habitants. Cordialement</p>
56	09/04/2019	<p>Monsieur le maire, Je vous fais part de mon total soutien concernant l'opération "Coeur de ville". Habitant depuis mars 2006 sur la commune de L'Hay Les Roses et l'hypercentre depuis avril 2015, au fil du temps, j'ai constaté, que les commerces de bouche ont déclinés et fermés les uns après les autres pour être remplacés peu à peu par des banques ou des agences immobilières, L'Hay se meurt, là où les lieux de vie et de convivialités n'existaient déjà pas à notre arrivée. J'ai vu nombre de mes amis partir dans des villes voisines, pour y trouver une meilleures offres de services, meilleurs offres d'animations et qualités de vie à tous les âges de la vie. Je salue les efforts de votre équipe pour essayer de maintenir la diversité des commerces de proximités existants et étoffer l'offre avec la mise en place du périmètre de sauvegarde. Celui-ci ne suffit pas pour enrayer ce dont notre ville souffre : une désertification lente, silencieuse et insidieuse. L'urgence est que sorte de terre notre "Coeur de ville". Qu'il apporte de nouveaux logements, une nouvelle population et de nouveaux espaces commerciaux : seule et unique façon d'insuffler à nouveau la vie au centre ville. Le temps est venu que notre "Coeur" de ville battent à nouveau, irrigue la ville de L'Hay Les Roses, et valorise notre joyaux : notre Rosaie. Intimement persuadée que notre centre ville doit à nouveau et rapidement vivre pleinement, qu'il est vitale de le revitaliser, pour rendre L'Hay plus Belle et plus vivante, Monsieur Le Maire, vous avez tout mon soutien pour faire sortir sans plus attendre "Notre coeur de ville". Cordialement,</p>
57	09/04/2019	<p>Je soutiens le projet de la municipalité qui nous permettra de sortir la ville de la torpeur entretenue par les équipes précédentes. Pour ceux qui mettent le nez dehors, il suffit de revenir un peu en arrière et de regarder ce qui s'est passé dans des communes environnantes. Souvenez vous d'Antony longtemps communiste et décrépie, et regardez comment tout a changé avec Devedjan. Un autre exemple entre dynamisme et immobilisme : Montrouge et Malakoff. Il y a trente ans, elles se ressemblaient, mais l'une a bougé et embelli et l'autre non... Il faut moderniser notre ville, elle est déjà bien mieux entretenue, les plantes ont remplacé les herbes folles (et sales) sur les rond-points, de petits immeubles poussent un peu partout. Un centre bien identifié nous manque, ce projet nous fait avancer et son architecture s'accorde à la Rosaie. Ne laissons pas les Cassandre passésistes ralentir l'évolution de notre ville.</p>

58	09/04/2019	<p>Monsieur Le Maire</p> <p>Par un affichage municipal vous invitez vos concitoyens à se positionner par rapport à "deux îlots à vocation de logements, de commerces et d'équipements (parkings et salle polyvalente)" constituant les éléments déterminants de votre projet "cœur-ville".</p> <p>Cette consultation est une nécessité compte tenu de ce qu'est la loi aujourd'hui dans ce domaine. Le grand débat a fait progresser l'obligation de rigueur en ce qui concerne le dépouillement des réponses. Donc, il est clair qu'au plan local on est en droit d'attendre la même préoccupation de rigueur lorsqu'on procèdera au dépouillement de cette enquête. En premier lieu, l'organisme dépouilleur devra être indépendant et recevoir l'assentiment des différentes parties. Personnellement je considère que cela constitue un préalable indispensable.</p> <p>Pour ce qui est de la suite, vous nous avez invités à une réunion d'actualisation du plan d'actions couvert par le vocable Agenda 21. Personnellement, j'ai retenu des échanges plusieurs enseignements :1) l'écologie devient un élément central à l'aune duquel les projets sont à apprécier, 2) la démarche en question remonte au sommet de la Terre de Rio de Janeiro en juin 1992 et on n'a eu droit à aucune présentation de résultats tangibles un peu moins de 27 ans après le lancement du concept, en fait on en est toujours aux bonnes intentions, 3) vous avez narré la légende amérindienne du colibri, mis au goût du jour par Pierre Rabhi, mais vous n'avez pas cité l'intervention de Jacques Chirac lors du sommet de 2002 de Johannesburg : "Notre maison brûle et nous regardons ailleurs" . Manifestement on a eu l'impression d'un élu en retard sur son temps dans ce domaine.</p> <p>Tout est dit maintenant pour vous comprendre dans votre projet "cœur-ville". L'écologie est sous-estimée alors que "la maison brûle" et d'autres considérations, toujours pas commentées à vos concitoyens, prennent manifestement le pas afin que ce centre soit selon vos vœux. Au plan écologique les choses ont été très bien dites par certains intervenants au cours de cette rencontre, j'y adhère tout à fait, je renvoie donc le lecteur à ces dernières (accentuation du ruissellement, nécessité d'une transition adéquate entre la roseraie à la renommée étendue et son extérieur en faisant appel à des considérations émanant de professionnels, etc ..). Personnellement je souhaiterais insister sur trois autres points :</p> <p>1) On ne peut pas établir comme vous le faites une sorte d'équivalence du type 1 tronc = 1 tronc pour comparer un arbre ancien et un arbre nouvellement planté; en effet un arbre c'est d'abord un volume de feuillage et c'est d'abord par le feuillage que l'arbre prend sa place dans l'écologie; vous trouverez ci-jointe la photo d'un arbre protégé prise à Paris ce week-end aux environs de la place Daumesnil ; ils sont plusieurs dans la même situation coexistant avec un chantier ; leur taille est modeste ; on aurait pu les couper pour faciliter l'insertion du projet objet du chantier et on ne l'a pas fait ; manifestement les équations dans ce domaine ne sont pas aussi simples que celles que vous proposez à vos concitoyens pour faire passer votre projet.</p> <p>2) Ma deuxième remarque porte sur la méthode. En effet du temps de la précédente équipe municipale un projet vertueux au plan écologique a existé. Pour en avoir parlé autour de moi, il faisait consensus. Pourquoi a-t-il été écarté sans aucune argumentation ? Les habitants de la ville n'ont eu droit à aucune explication et manifestement ils méritent dans le contexte d'aujourd'hui mieux que cela. Il est évident qu'une mise en compétition saine de différents projets (le vôtre évidemment, le précédent et puis d'autres possibles si je vous ai bien compris lors de la rencontre Agenda 21) permettrait d'aller vers la solution ayant l'agrément de 2 sur 3 L'Haÿssiens, un objectif souhaitable en pareil cas.</p> <p>3) En l'état du projet, je n'ai pas l'impression que le visiteur extérieur fera le déplacement de se rendre à L'Haÿ, curieux de son centre du fait d'une audace architecturale retenue pour sa réalisation, et cela est regrettable.</p> <p>Tout cela, Monsieur le Maire, fait que je n'approuve pas votre projet. Je vous prie néanmoins de croire en ma totale considération républicaine, ceci dans la mesure où la règle sera la référence pour ce qui est de la suite et ceci sans des propos inappropriés à l'égard de vos opposants comme j'ai pu l'entendre en fin de la rencontre Agenda 21.</p>
59	11/04/2019	je soutiens entièrement ce beau projet et j'espère qu'il sera réalisé cordialement
60	11/04/2019	<p>Le projet coeur de ville est une nécessité absolue. Notre centre ville se meurt car rien a été fait pendant plus de 20 ans et le commerce devient de plus en plus difficile. Trouver de nouveaux commerçants devient un miracle.</p> <p>Les nouveaux bâtiments donneront à cette future magnifique place et à l'église un centre agréable à vivre.</p> <p>L'entrée du parc et la Roseraie seront mis en valeur.</p> <p>Bravo, continuons tous ensemble.</p>
61	11/04/2019	<p>Je soutiens personnellement le projet d'aménagement du coeur de ville, même si tout n'est pas parfait (ligne architecturale notamment).</p> <p>Mais il est absolument nécessaire de redynamiser ce coeur de ville, où les commerces ferment les uns après les autres..On ne peut être éternellement crispé sur l'image d'une ville d'autrefois. L'histoire des villes - que j'ai enseigné justement cette année à l'IUA de Versailles - montre bien qu'elle est faite d'avancées et que les transformations suscitent toujours des critiques, des peurs et des doutes. J.J. Rousseau ne disait-il pas, à la fin du 18ème siècle, que "les villes sont le gouffre de l'espèce humaine" ? Phrase ô combien célèbre, qui témoigne d'une forme de crispation intellectuelle, que certains aujourd'hui, dans notre commune, prolongent, au détriment de l'intérêt des habitants. Et c'est bien triste. L'esprit citoyen n'est pas un esprit individuel.</p> <p>Certes aussi, on abat des arbres mais un arbre est comme un être vivant : il vit et il meurt. D'autres sont plantés ; ainsi va la vie...</p> <p>Il ne faut pas oublier qu'aujourd'hui notre pays possède un plus vaste espace forestier qu'à la veille de la Révolution française ! ON avait tellement déboiser pour la marine à voile et autre.</p> <p>Quant à L'Haÿ, on ne peut pas se plaindre de manquer d'arbres. La roseraie est un poumon vert au coeur de notre cité, qui draine de nombreuses familles de tous les quartiers et milieux sociaux.</p> <p>En conclusion, soyons raisonnable et citoyen. Autrement dit, pensons à l'intérêt général avant l'intérêt particulier.</p> <p>Avançons.</p>
62	11/04/2019	Pour le soutien de notre maire du centre ville
63	11/04/2019	Ce projet(coeur de ville) paraît intéressant, il est temps de donner à l' Hay un bon «coup de renouveau » cela sera bénéfique à notre ville,afin qu' elle ne devienne pas une ville dortoir. L' implantation de tous commerces est très utile. Ces quelques mots , Monsieur le maire, marquent notre adhésion et notre soutien à votre action.

64	11/04/2019	<p>Bravo à l'équipe municipale pour le projet de coeur de ville qui est sur le point de naître.</p> <p>Notre commune de L'Hay-les-Roses a besoin de ce projet, de ces commerces. L'Hayssiens depuis plus de 5 ans, la première fois que je suis venu dans cette ville il y a près de 7 ans, j'ai cru que la ville s'était arrêtée dans les années 1970. J'ai cherché un vrai centre-ville comme il peut y en avoir dans les villes voisines et bien je dois avouer que j'ai mis du temps à comprendre qu'il n'y en avait pas vraiment. Souvent devant les mairies, il y a une place de vie où on peut rencontrer des gens. là il n'y a rien. tout a été bétonné tout au autour de la mairie. c'est bien dommage.</p> <p>Je soutiens donc totalement le projet de la municipalité de créer ce coeur de ville. Continuez et vivement le nouveau marché !</p>
65	12/04/2019	<p>Bonjour,</p> <p>Après avoir pris connaissance du projet et des plans du nouveau coeur de ville de l'Hay les Roses, je me permets de vous écrire pour vous dire que je soutiens pleinement ce projet.</p> <p>La géographie du centre de notre ville n'est pas facile pour y installer des commerces et en faire un lieu de rencontre. De ce fait, le lieu choisi, à l'entrée de la Roseraie, près de l'Eglise et permettant ainsi d'avoir d'autres commerçants, un centre culturel et une belle place pour s'y promener, donnera plus de vie au centre de notre ville et attirer ainsi plus de "touristes"!</p> <p>De surcroît L'Hay-les-Roses ne sera plus qu'une "ville dortoir" où rien ne se passe!</p> <p>J'espère que les travaux vont bientôt débiter afin que nous puissions en profiter le plus rapidement possible!</p> <p>Bon courage dans la poursuite de ce beau projet</p>
66	12/04/2019	<p>Cela apportera beaucoup sur le plan qualité de ville, qualité de vie,</p>
67	13/04/2019	<p>Le coeur de ville est un vieux projet de la municipalité précédente qui voulait remettre du HLM au centre .</p> <p>Ce nouveau projet est harmonieux sans dénaturer la Roseraie qui apporte une ambiance sympathique conviviale et commerçante.</p> <p>Même si quelques vieux arbres doivent être abattus, les nouvelles plantations davantage reverdirons l'ensemble.</p>
68	14/04/2019	<p>Bonjour</p> <p>Ma femme et moi qui sommes adhérents d' Aludhay , sommes contre l' abattage des arbres bordant la Roseraie</p>
69	14/04/2019	<p>De tout "coeur" avec vous. Comptez sur mon soutien.</p> <p>Cordialement.</p>
70	14/04/2019	<p>Bonjour,</p> <p>Ce projet est capital pour le développement économique de notre centre-ville qui se meurt depuis des années. L'hay-les-Roses doit se donner les moyens de dynamiser son coeur historique en y créant des programmes d'habitation de standing dont la population permettra de faire vivre des commerces de proximité actuellement inexistantes ou en difficulté.</p> <p>Du point de vue esthétique, il est également impératif de donner un signal fort de mise en valeur de notre patrimoine. Ce projet y répond totalement en embellissant le parvis de l'église, l'entrée de la Roseraie et le coeur de Ville dans son ensemble.</p> <p>Enfin, du point de vue de la convivialité et du vivre ensemble, il est impératif que ce quartier soit une place où il fait bon s'attarder que ce soit pour profiter du cadre à la terrasse d'une belle brasserie, de manifestations qui pourront avoir lieu sur cet espace réinventé ou pour bénéficier des nombreuses activités culturelles qui seront programmées dans la nouvelle salle polyvalente.</p> <p>Bien cordialement,</p>
71	14/04/2019	<p>Bonjour,</p> <p>J'habite maintenant la commune depuis 40 ans.</p> <p>J'approuve ce projet qui va créer un vrai centre à la ville et merci de créer un parking suffisant.</p> <p>Meilleures salutations.</p>
72	15/04/2019	<p>Monsieur Le Maire,</p> <p>- L'aménagement du cœur de ville que vous proposer aux citoyens est très proche de la roseraie.</p> <p>- Vous savez aussi que nous allons vers une augmentation des températures estivales de 2 à 3 % ce qui rendra les centres ville urbain difficilement supportables l'été.</p> <p>De ces faits vous auriez dû penser en priorité à construire un éco-quartier, en ouvrant un concours d'architectes et de paysagistes afin que la population puisse avoir le choix entre différents projets.</p> <p>Le style des bâtiments que vous avez retenu est une architecture Disneyland, qui n'a rien à voir avec un geste architectural élégant et adapté aux augmentations de températures. Pourquoi nous proposer un seul projet, alors que ces aménagements vont impacter le centre ville pour 100 ans.</p> <p>Ce ne serait pas faire preuve de faiblesse que de tenir compte des remarques des citoyens à l'occasion de cette consultation, mais au contraire faire preuve d'une grande intelligence.</p> <p>Il faut mieux perdre un an ou deux et faire réellement un beau projet durable, qui sera un marqueur en France dans l'aménagement des centres ville urbains.</p> <p>Cordialement</p>
73	15/04/2019	<p>Bien entendu, j'apporte mon soutien à cet indispensable projet d'aménagement du coeur de ville , qui rendra notre cité plus belle et plus attractive .</p> <p>bon courage à ceux qui s'emploient à le défendre ;</p>

74	15/04/2019	<p>Bonjour,</p> <p>Je vous remercie pour la proposition de participation citoyenne du public à l'appréciation de ce projet important.</p> <p>- Je me réjouis de ce projet car je trouve que la ville n'a tout simplement pas de centre ville agréable aujourd'hui. L'actuel centre est sans charme, non adapté aux piétons, et manquant de places de parking. Nous avons besoin d'un projet ambitieux comme celui-ci pour donner à la ville un centre agréable et pratique. Bravo.</p> <p>- Je ne suis pas inquiet par la proximité de certains bâtiments avec la Roseraie. On sent bien sûr l'intérêt commercial à donner une vue sur la Roseraie. Mais je souhaite qu'à terme, les nouveaux arbres cachent les habitations pour ceux qui se promènent, afin de préserver le charme de cette roseraie exceptionnelle. Soignons ce lieu d'exception, à part dans notre banlieue du Val-de-Marne souvent morne il faut le reconnaître, et trop urbanisée.</p> <p>- Je suis préoccupé par deux points concernant la circulation. C'est un axe important aujourd'hui. L'éviter consiste à très grand détour. Comment allez-vous gérer le flux croissant de véhicules ? L'idéal aurait été un tunnel passant sous le centre.</p> <p>Mais là je rêve sans doute.</p> <p>- En revanche, je rêve moins si je m'inquiète du nombre de places prévues pour les voitures : "une centaine de nouvelles places de stationnement public". Nouvelles, mais elles remplacent celles d'un parking existant... Presque toujours plein. Ne faut-il pas en prévoir davantage ?</p> <p>A ce sujet j'apprécie le principe du 2h gratuit en vigueur dans le centre de Cachan. Cela permet vraiment de s'approcher du centre et d'y faire des courses conséquentes. J'espère que nous aurons ce même avantages : places faciles à trouver et gratuites pour 2h. Sans cela, ce parking restera l'apanage des riverains directs qui s'en serviront de "garage".</p> <p>- Un dernier commentaire porte sur l'aspect esthétique du projet. Chacun ses goûts, certes. Mais je crains que le style choisi vieillisse vite et mal. Cela rappelle Bussy-saint-Georges, le Village des Marques, etc. On se croirait un peu au cinéma. Bref, cela manque de créativité, de modernité, et risque de devenir laid en se salissant avec le temps. A cet égard, la longévité de cette esthétique sera conditionnée par le choix des matériaux et le bon écoulement des eaux pluviales. J'espère que le critère du long terme est bien pris en compte par les élus.</p> <p>Félicitations aux acteurs du projet, Merci de votre lecture, Cordialement,</p>
75	16/04/2019	<p>Madame, Monsieur le Commissaire Enquêteur</p> <p>Après consultation du dossier je formule deux questions :</p> <p>Ma première interrogation :</p> <p>A l'heure où nous vivons le début du réchauffement climatique plusieurs villes remplacent les surfaces imperméables de nombreuses places et cours d'écoles par des espaces végétalisés. La ville de PARIS donne l'exemple en créant des espaces verts ouverts au public, des créations de rues « végétales », des transformations des cours d'école... (source https://www.paris.fr/vegetalisonslaville),</p> <p>Le projet tel qu'il est présenté, fait la part belle sur l'îlot 1, à des constructions en remplacement des espaces verts arborés actuels.</p> <p>Certes, ceux ci mériteraient d'être rénovés et au moins conservés pour partie afin d'assurer un réel tampon entre la roseraie (classée) et les bâtiments prévus sur la future voie à créer.</p> <p>A mon avis, les bâtiments prévus à 12 m de la roseraie sont trop proches de celle ci, et l'aménagement d'arbres pour « cacher » ces derniers de la roseraie sont une vue de l'esprit que je ne partage pas.</p> <p>Je constate que les montages figurant dans l'étude d'impact :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3- Résumé non technique de l'étude d'impact pièce II : Résumé non technique de l'étude d'impact 1 intitulé 1,3,8 L'insertion paysagère <p>représentent la situation actuelle et non pas future du projet.</p> <p>Les bâtiments du permis de construire semblent absents de ce montage.</p> <p>Il n'y a pas une réelle information sur la vue des bâtiments qui seront visibles depuis la roseraie.</p> <p>Par ailleurs, cette réduction drastique des espaces verts publics me semble en contradiction avec les préconisations énoncées par la municipalité lors de la présentation de l'agenda 21 et résumées dans Le Parisien du 5 avril dernier. (Pièce jointe en annexe)</p> <p>Ma deuxième interrogation :</p> <p>Elle concerne l'implantation d'un commerce « Monoprix ».</p> <p>Le dossier n'indique pas si cette enseigne entend s'implanter de façon ferme sur cet emplacement ou si elle a seulement fait part de son intérêt.</p> <p>Je ne pense pas qu'à ce stade de consultation, Monoprix, filiale du Groupe CASINO depuis 2013, ai pu signer un quelconque document l'engageant.</p> <p>Il faut aussi savoir que l'enseigne FRANPRIX située 6 rue Dispan à 200 mètres à vol d'oiseau de ce projet fait partie du même groupe.</p> <p>Quelles assurances a la municipalité pour que cette enseigne ne disparaisse pas ?</p> <p>Il est de notoriété aujourd'hui que le commerce, principalement alimentaire en général, subit de forte pression et que : (source Le Parisien du 4 avril 2019 joint en annexe)</p> <ul style="list-style-type: none"> • le CASINO de FRESNES va fermer ces portes le 11 mai prochain et que le groupe souhaite vendre le local de 2206 m² • le AUCHAN de CHEVILLY-LARUE doit disparaître fin juin, <p>Aussi je m'interroge sur l'impact de cette surface commerciale, si elle voit le jour, sur l'avenir du supermarché FRANPRIX ou d'une réelle implantation de MONOPRIX.</p> <p>Madame, Monsieur le Commissaire Enquêteur, il vous appartient de faire préciser ces éléments par la municipalité, et je compte sur vous pour obtenir les informations nécessaires et utiles pour le devenir commercial actuel et envisagé du centre ville ainsi que sur les espaces verts publics qui ne rentre pas dans l'agenda 21 exposé en réunion le 3 avril dernier et retranscrit par Le PARISIEN le 5 avril,</p> <p>Pièces jointes: Extraits du journal Le PARISIEN, édition du Val de Marne, du 4 avril 2019 (pièce jointe n°75) Extraits du journal Le PARISIEN, édition du Val de Marne, du 5 avril 2019 (pièce jointe n°75)</p>

76	16/04/2019	<p>Bonjour, J'ai pris connaissance des projets de rénovation et de construction du coeur de ville de L'Hay les Roses et je voudrais vous encourager dans ce superbe projet. J'ai habité l'Hay les Roses pendant de longues années et je suis actuellement dans une ville voisine. Je félicite la municipalité pour ce nouveau projet qui je pense transformera et améliorera grandement cette commune ainsi que la qualité de vie de tous les habitants. Je songe d'ailleurs à revenir à L'Hay les roses dans un futur pas trop lointain. Avec mes meilleurs sentiments</p>
77	17/04/2019	<p>Bonjour, J'ai trouvé un message sur mon portable mais n'ai pas compris le nom de la personne qui a cherché à me contacter. Vous pouvez m'appeler sur mon fixe Cordialement.</p> <p>-----E-mail d'origine----- De: A: coeurdeville <coeurdeville@ville-lhay94.fr> Envoyé le: Ma, 9 Avr 2019 18:11 Sujet: Soutien à un coeur de ville dynamique</p> <p>Je soutiens le projet de la municipalité qui nous permettra de sortir la ville de la torpeur entretenue par les équipes précédentes. Pour ceux qui mettent le nez dehors, il suffit de revenir un peu en arrière et de regarder ce qui s'est passé dans des communes environnantes. Souvenez vous d'Antony longtemps communiste et décrépie, et regardez comment tout a changé avec Devedjan. Un autre exemple entre dynamisme et immobilisme : Montrouge et Malakoff. Il y a trente ans, elles se ressemblaient, mais l'une a bougé et embelli et l'autre non... Il faut moderniser notre ville, elle est déjà bien mieux entretenue, les plantes ont remplacé les herbes folles (et sales) sur les rond-points, de petits immeubles poussent un peu partout. Un centre bien identifié nous manque, ce projet nous fait avancer et son architecture s'accorde à la Roseraie. Ne laissons pas les Cassandre passésistes ralentir l'évolution de notre ville.</p>
78	17/04/2019	<p>Monsieur le Maire, Je vis à l'Hay-les-roses depuis l'âge de mes trois ans. J'ai aujourd'hui 24 ans et je réside toujours chez mes parents, dans le quartier du centre, pour finir mes études de droit et passer l'examen du barreau. Pendant ces vingt années, j'ai fréquenté l'école maternelle, l'école primaire du centre, j'ai habité dans deux résidences entourées de parcs. Encore aujourd'hui, les commerçants, la roseraie, l'auditorium, les restaurants, le cinéma de ma ville font partie de mon quotidien. L'Hay-les-roses est un lieu à taille humaine, qui incarne la diversité puisque toutes les classes sociales sont représentées. Cette ville réunit ses habitants dans un cadre de vie agréable et entouré de verdure. Mais depuis que je vis à l'Hay-les-roses, il a toujours manqué quelque chose à ma ville. C'est l'idée d'un vrai centre réunissant les deux lieux historiques que sont l'église et la Roseraie. L'idée d'un espace de vie, de rencontre, un cadre neuf, dynamique et ouvert à tous, qui saurait mettre en avant la ville et ses commerçants. Cette idée prends forme aujourd'hui avec le projet Coeur de ville qui, s'il est réalisé, profitera à tous les l'Hayssiens d'aujourd'hui et de demain. J'apporte donc tout mon soutien à Monsieur le Maire et son équipe, dans la défense et l'aboutissement du coeur de ville. Je leur souhaite tout le courage et la détermination nécessaire pour contrer les arguments infondés et absurdes des opposants. Bien cordialement,</p>
79	18/04/2019	<p>Bonjour En tant qu'ancienne l'haÿssienne, je suis totalement pour votre projet à côté de l'église. Cela modernisera le quartier qui n'est plus tout jeune et où rien n'a jamais été fait Cordialement</p>
80	18/04/2019	<p>Bonjour Suite à votre projet pour le coeur de ville, je suis complètement favorable. Espérant qu'il verra le jour rapidement Vous avez tout mon soutien Cordialement</p>
81	18/04/2019	<p>Nous pensons que le cœur de ville a bien besoin d'un renouveau!!!! Nous sommes entièrement d'accord avec vous pour ce magnifique projet</p>

82	18/04/2019	<p>Sur un plan urbanistique, ce projet crée une barrière devant la roseraie et supprime toute ouverture et perspective (à part deux étroites venelles privées) Je propose de supprimer le premier immeuble (dans lequel est situé le supermarché) pour prolonger la place et ouvrir une perspective vers la roseraie.</p> <p>En parallèle, le supermarché pourrait être implanté en fond de place, sur un niveau et recouvert d'un toit végétalisé. Sur le côté, des commerces en rez de chaussée du deuxième bloc d'immeubles ouvriraient sur cette place prolongée.</p> <p>Sur le plan du stationnement, le nombre de places indiqué est de 34 en stationnement public.</p> <p>Il y a actuellement une centaine de places disponibles (deux parkings en surface et rue Watel).</p> <p>Où se gareront les visiteurs (église, roseraie)?</p> <p>accès PMR? cérémonies? dépose minute?</p> <p>Enfin, le projet se trouve bien en zone BDF à moins de 500 mètres de l'émissaire de l'aqueduc (parking sous préfecture)</p>
83	19/04/2019	<p>Je soussigné vote pour le projet de Cœur de ville.</p> <p>Je soussigné vote pour le projet Cœur de ville.</p> <p>Fait à l'Hay le 19 avril 3019</p>
84	20/04/2019	<p>Bonjour,</p> <p>Je voulais vous informer de mon soutien pour le projet d'aménagement coeur de ville de l'Hay-les-Roses.</p> <p>On manque vraiment d'un vrai centre ville avec des boutiques, commerces et parking et aussi plus de transports en commun pour aller sur la capitale.</p> <p>Vous pouvez compter sur moi pour communiquer mon contentement autour de moi.</p> <p>Bien cordialement,</p>
85	20/04/2019	<p>J'exprime mon soutien total au projet de coeur de ville prévu par la ville et la municipalité pour dynamiser enfin notre centre ville</p> <p>Que ce projet se réalise le plus tôt possible</p>
86	21/04/2019	<p>Le projet proposé apporte indéniablement une amélioration du centre ville qui manque cruellement d'animation.</p> <p>Remplacer des parkings et un bureau de poste sans intérêt architectural ne paraît critiquable qu'aux yeux d'une opposition municipale qui n'a pas vraiment brillé par ses contributions antérieures à l'amélioration de la ville, plutôt le contraire.</p> <p>Quant à l'aspect esthétique du projet les remarques négatives ne semblent pas émises par des gens particulièrement qualifiés, les architectes des Bâtiments de France dont c'est le rôle dans un périmètre de protection, sont suffisamment exigeants pour en juger avec pertinence et ce n'est pas leur habitude de dégrader un site.</p> <p>Il apparaît souhaitable que le projet puisse avancer assez rapidement une fois que les blocages seront levés.</p> <p>Personnellement, habitant de l'hay depuis longtemps j'aimerais pouvoir habiter cette résidence si les tarifs du programme Emerige la destinait à une population autre que très aisée...</p>
87	22/04/2019	<p>Les conditions de la participation publique pour le cœur de ville appellent deux remarques de principe préalables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les dates de cette consultation couvrent l'essentiel des vacances scolaires ; la pratique des « enquêtes publiques » au sens large est d'éviter tout chevauchement de cette nature pour les raisons qu'on comprend bien. - L'avis de la MRAe accumule les remarques sur les insuffisances de l'étude ; pourtant le magazine municipal pointe un avis favorable de cette instance. Certes, il y a un mémoire en réponse qui conclut à ce que tous les problèmes sont résolus et le magazine y souscrit sans connaître pourtant la position de la MRAe qui ne s'est pas prononcée vis-à-vis de l'addendum. <p>Il existe en France des dispositions démocratiques qui permettent et l'expression des citoyens et la limitation du pouvoir des exécutifs. Elles doivent être respectées.</p> <p>1/ Sur les choix urbains et architecturaux :</p> <p>Tous les documents photographiques dissimulent les gabarits du projet par rapport au bâti existant : c'est le cas aussi bien pour l'immeuble qui viendrait jouxter l'Eglise que pour celui qui surplombera l'entrée principale de la Roseraie. C'est un acte de communication délibéré qui dissimule la perception effective du lieu dans son état projeté. Pour s'en rendre compte il faut aller chercher les plans réglementaires du permis de construire où là bien sûr la dissimulation n'est pas de mise. Ce procédé vraiment systématique n'est pas normal.</p> <p>En intégrant les données ci-dessus, globalement le projet n'est pas en phase avec le site : il plaque une architecture très typée, c'est le moins qu'on puisse dire, sur un site dont ce n'est pas la vocation car il sature un espace d'inspiration foncièrement villageoise pour le refermer sur lui-même dans une sorte d'enceinte sans transition et appel vers le parc. C'est un projet de rupture avec une histoire patrimoniale dont on ressent jusqu'à aujourd'hui les étapes et les strates au travers des différents édifices existants ; ce projet est brutal, trop exclusif et imposant vis-à-vis de son environnement immédiat.</p> <p>2/ Sur l'insertion paysagère :</p> <p>L'addendum reprend la « méthode » de la communication municipale et du promoteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toutes les photos numérotées de 1 à 19 de la partie intitulée « analyse de la perception visuelle... » ont en vis-à-vis (sur leur droite) des photos aériennes de la Roseraie : on s'aperçoit que la longueur du trait rouge représentant la façade du projet est systématiquement réduite alors que le projet longe en réalité le côté de la Roseraie entre 2/3 et 3/4 de la longueur. Le procédé a pour conséquence de nouveau de dissimuler la place que vont prendre les immeubles par rapport à la dimension de la Roseraie. - Quand il s'agit de simuler la vue du projet à partir du parc et de la Roseraie on reste stupéfait de la hardiesse du résultat affiché : rien en été, si peu en hiver ! <p>On voit mois les immeubles que la maison Hoff ! A trop vouloir prouver...</p> <p>Il est nécessaire d'aborder le rideau d'arbres qui semble être la clé du problème : la distance maximum entre les façades et le mur de la Roseraie est au départ de 12 m, étant rappelé que les balcons seront plus près puisqu'ils ne sont pas pris en compte : l'espace résiduel pour les arbres est donc plus près de 10 m. Si l'on veut bien se rappeler qu'il y a des normes réglementaires sur l'implantation des arbres en fonction de leur développement attendu au regard du voisin et de son mur et des lois naturelles qui conditionnent la croissance des arbres : comment est-il possible de les faire pousser (conifères compris) pour qu'ils parviennent à la hauteur attendue ? C'est impossible, sauf peut-être à informer (en amont?) les futurs accédants qu'ils auront des branches jusqu'à leurs balcons et fenêtres. Ou encore à moins de couper systématiquement les branches qui dépassent, mais ce n'est pas bon pour la croissance annoncée.</p>

		<p>Sans doute, toutes ces considérations étant ignorées, on peut objecter que le PLU intégrera cette obligation ; il convient pourtant la aussi de rappeler que les droits de recours effectivement bien réels en la circonstance des intérêts ramèneront les engagements d'aujourd'hui au néant.</p> <p>Les autres éléments de l'addendum étant moins « concrets » que les aspects visuels on n'ose imaginer les arrangements auxquels ils peuvent prêter (la circulation sera sensiblement plus importante mais les effets seront nuls, idem îlot de chaleur, pas de risques pour la diversité biologique et le chantier sera inoffensif pour les roses grâce aux brumisateurs !).</p> <p>Au total, ce projet apparaît le fruit d'une conception hors-sol par des bureaux d'architectes et paysagistes qui ignorent si bien le cadre urbain et paysager concerné qu'ils ont produit une étude d'impact qui ne mérite pas ce nom tant les généralités y sont prédominantes. IL a fallu que la MRAe fasse part de ses abondantes remarques pour que les données habituelles d'une telle étude fassent leur apparition dans un document qui quant à lui présente de façon systématiquement favorable les données. On ne peut être juge et partie. La MRAe doit faire son travail de contrôle ; elle est garante de l'indépendance des résultats des études.</p> <p>Souhaitons que la querelle des anciens et des modernes ne s'invite pas dans le débat avec les rôles distribués à l'avance; ce serait une erreur en ces jours sombres du patrimoine national</p> <p>Mais réaliser coûte que coûte ce projet serait une faute ; à l'échelle du centre historique de la ville il n'a pas sa place. Il vaut mieux garder ouvert et gradué l'espace-temps qui compose le cœur de ville de L'Hay les Roses, entre Eglise et Roseraie, et qui doit encore évoluer au prix d'une large réflexion collective. C'est le passage obligé pour trouver les réponses qu'appelle la structuration historiquement nuancée du site.</p>
88	22/04/2019	<p>Je m'associe complètement au travail réalisé par l'association L'Hay en transition et suis parfaitement d'accord avec ses conclusions</p> <p>-- ☒</p>
89	22/04/2019	<p>Je souhaiterais conserver l'âme de ce petit centre ville avec ses arbres ses trottoirs et de petits immeubles qui n'évoquent pas Disney World.</p> <p>Une habitante de L'Hay depuis 30 ans.</p>
90	22/04/2019	<p>PLUS 1</p> <p>Bonne réception</p> <p>Bien cordialement</p>
91	22/04/2019	<p>Je ne suis pas favorable à ce projet de cœur de ville tel qu'il est prévu. beaucoup trop de béton.</p> <p>Vous ne tenez pas assez compte de la nécessité de garder les espaces verts existants. Il me paraît indispensable de mettre cette donnée au centre des priorités et de construire autour...</p> <p>J'ai assisté à la conférence de Mr Barra organisée par L'Hay en transition. Cela m'a encore plus convaincue de la nécessité incontournable qu'est de sanctuariser les espaces verts déjà existants.</p> <p>Selon moi le projet est à revoir.</p> <p>Cordialement</p>
92	23/04/2019	<p>Bonjour,</p> <p>Je souhaiterais exprimer mes réserves quant au projet de réaménagement du centre-ville de L'Hay-les-Roses. L'idée de rendre la place plus conviviale et ouverte me semble bonne, en revanche, je considère que dans le principe même, la construction de l'îlot 1 à proximité de la Roseraie et du parc est une grave erreur. Le parc est précieux sur de multiples plans, historique, écologique, et social. Tous les âges et tous les milieux se retrouvent dans ce parc, qui est donc à protéger absolument, et à laisser "ouvert" sur la place. L'idée de construire des immeubles, sur le modèle de résidences fermées, juste devant met en danger l'équilibre de la Roseraie, et la plantation d'une sorte de "muret" végétal, d'une part, et la mise en place de toits végétalisés, ne paraissent pas à la hauteur de l'enjeu; d'autre part, confier à la gestion de la future copropriété leur entretien n'est pas acceptable. L'Hay-les-Roses a ses propres atouts et son style spécifique, il serait vraiment dommage de ne pas les développer. Avec la fermeture programmée de la résidence en face de l'actuelle Poste, je crains que le centre-ville ne soit en fait qu'encre plus bétonné et enfermé entre les murs des résidences privées, dont les habitants sortent et entrent en voiture. Ce n'est pas viable sur le long terme et ce n'est pas cela qui rendra le centre-ville plus respirable, vivant et sécurisant, bien au contraire.</p> <p>Bien cordialement,</p>
93	23/04/2019	<p>Monsieur le Maire,</p> <p>Je soutiens entièrement votre projet de rénovation du cœur de notre ville de L'Hay les Roses, laquelle en a grand besoin, rien n'ayant été fait depuis de plusieurs décennies, projet qui redonnera du lustre à notre ville et la mettra à la hauteur de ses voisins du 92.</p>
94	23/04/2019	<p>J'apporte mon soutien pour le projet de transformation de centre ville de L'Hay-les-Roses ! Notre maire monsieur Vincent Jeanbrun a pour notre ville un projet de transformation qui est plus que nécessaire ! Je souhaite voir plus de vie dans le centre de L'Hay-les-Roses et j'apporte mon soutien afin que le projet cœur de ville voit le jour le plus rapidement possible. Cordialement</p>
95	23/04/2019	<p>Je soutiens totalement le projet de notre maire monsieur Vincent Jeanbrun afin que le centre de L'Hay-les-Roses soit transformé en profondeur ! Afin que le cœur de cette ville batte à nouveau !</p>

96	24/04/2019	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Dans notre corbeille de naissance chacun d'entre nous reçoit des talents des dons, qu'il nous convient d'exploiter, mais aussi une vie finie : nous ne sommes pas éternels.</p> <p>La ville de demain que nous construisons sera celle de nos enfants : de quoi auront-ils besoin ?</p> <p>Que nous prenions aujourd'hui des décisions de bon sens mettant en place des actions tenant compte des transformations de la planète et de la société.</p> <p>- Quant à L'environnement : la température de la planète augmente induisant des îlots de chaleur dans les villes : peindre les façades les toits en blanc, transformer des zones urbaines en zone végétales, végétaliser les carrefours, planter des arbres.</p> <p>- Quant aux transports : à un horizon encore incertain, le carburant viendra à manquer, les voitures seront différentes : diminuer la largeur des routes, augmenter en urgence le réseau cyclable (largement défaillant à L'Haÿ-les-Roses)</p> <p>La densification croissante de l'urbanisme se voit et se ressent, dans notre ville et aux alentours: avenue Gabriel Péri, Paris porte d'Italie.</p> <p>Les zones urbaines deviennent de moins en moins aérées, moins respirables dans tous les sens du terme.</p> <p>Les open-space « dynamiques » se généralisent avec l'absence de bureau fixe.</p> <p>Alors se développer oui, mais dans quel sens ?</p> <p>Sachons peser la rentabilisation du foncier, les projets des promoteurs aménageurs, et les besoins réels de l'être humain, où la nature indispensable, est là pour créer des zones urbaines plus agréables à vivre.</p> <p>Gardons à l'esprit l'essentiel : ce que nous créons aujourd'hui, nos enfants, le vivront demain.</p>
97	24/04/2019	Je suis favorable à ce projet
98	24/04/2019	Bonjour, Par ce mail je soutiens le projet coeur de ville .
99	24/04/2019	Bonjour je soutiens le projet du cœur de ville cordialement Laurence magnaval
100	24/04/2019	Bonsoir, Nous sommes très enthousiastes du projet de rénovation et de modernisation du coeur de ville tel qu'il nous a été présenté:nous vous soutenons.
101	24/04/2019	<p>Le coeur de ville est un beau projet !</p> <p>J'espère que les travaux ne vont pas trop traînés. En effet, je suis concernée, habitant au 15 ter, face aux grandes marches !... Bruits, pollution, etc...</p> <p>J'espère aussi que ma résidence va être fermée : faire passer les piétons par la rue Bourgeot (commerçante) entre la poste très fréquentée et la mairie sans compter la roseraie.</p> <p>Le futur parking, rue des Tournelles est un peu loin et surtout pas très praticable.</p> <p>Indiquer aussi le parking de la préfecture, plus grand.</p> <p>Espérant, le civisme de tous !</p> <p>Pour les arbres dont certains sont centenaires, voir accident dans une cour d'école, récemment en province !</p> <p>Bon courage pour ce beau projet.</p>
102	24/04/2019	Bonsoir, Nous sommes très enthousiastes du projet de rénovation et de modernisation du coeur de ville tel qu'il nous a été présenté:nous vous soutenons.
103	24/04/2019	<p>Monsieur le Maire,</p> <p>Par ce courriel, j'apporte naturellement mon soutien le plus ferme au projet Coeur de Ville.</p> <p>En effet, ce projet témoigne d'une volonté sincère et réelle de moderniser et de dynamiser le coeur de ville de l'Haÿ-les-roses. Plus aéré, plus végétalisé et à taille humaine, notre centre de ville verra son attractivité croître à l'issu de ce projet.</p> <p>Je suis impatient de voir se concrétiser ce projet qui sera auto-financé et dont les retombés fiscales pourront être réinvesti dans l'ensemble des quartiers de notre belle ville.</p> <p>Recevez, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.</p>

104	25/04/2019	<p>Bonjour Mesdames et Messieurs les irresponsables (je ne fais que répéter ce que disent de vous les jeunes qui se mobilisent actuellement pour le climat)</p> <p>Je suis horrifiée par le projet « Cœur de Ville » néo-haussmannien, qui n'a strictement rien à faire sur le square Allende.</p> <p>En premier lieu, l'architecture prévue, d'un kitch de mauvais goût, est un copier-coller de ce qui se fait partout en ce moment dans les communes avoisinantes, sans aucun rapport avec la spécificité des bâtiments du centre ancien de L'Haÿ les Roses.</p> <p>Mais à priori , ça n'a pas l'air de gêner l'ABF (par contre, elle m'a forcée à choisir des tuiles pour le toit de ma maison, quand j'aurais préféré des ardoises, alors qu'elle les autorise sans état d'âme pour ce projet, bref, surtout ne pas chercher à comprendre).</p> <p>Il est vrai qu'il est pratique et peu coûteux, pour un promoteur , d'avoir un modèle et de le dupliquer sans trop de modifications, un peu partout sur le territoire. Cela économise un vrai travail de recherche et une véritable harmonisation avec l'existant, c'est toujours ça de pris !</p> <p>En second lieu, le choix de l'emplacement : un espace vert (alors qu'ils sont déjà très peu nombreux dans la ville) qu'on déguise en parking puis qu'on qualifie d' « espace à urbaniser », ce qui veut tout dire et son contraire, sauf qu'il faut comprendre « espace à construire » : alors qu'on avait bien promis de sauvegarder ces mêmes espaces verts (n'est-ce pas Monsieur le maire ?!). Les schizophrènes comprendront, pour les sains d'esprit c'est plus difficile.</p> <p>Parlons-en de cet emplacement : une belle esplanade très arborée, appréciée des habitants, mais qui tendait les bras à un promoteur, qui s'est précipité dessus en faisant élire un « complaisant » à sa botte.</p> <p>Oui ! Ce projet soi-disant sorti du chapeau du maire, ne doit rien au hasard ; il s'agit simplement de donner satisfaction au lobby des bétonneurs, urbanistes, et autres constructeurs de tout poil, qui s'enrichissent actuellement en artificialisant toute l'Île de France, avec la complicité très intéressée des élus qu'ils ont su porter au pouvoir, et de tous ceux qui gravitent autour d'eux. Personne n'est dupe !</p> <p>Seulement voilà, ce square Allende protège une Roseraie exceptionnelle, classée, et il faudrait que le maire explique en quoi ses bétonnages vont la valoriser (!) car les botanistes, paysagistes, biologistes, protecteurs et amis des jardins et des roses pensent exactement le contraire, et ce en toute logique. Un enfant de quatre ans verrait immédiatement en quoi ce projet surdimensionné tuera les perspectives de la Roseraie, voulues par Edouard André, et que l'ABF n'a pas eu le courage de défendre.</p> <p>Il se pourrait même qu'à terme, il tue les rosiers eux-mêmes par la modification de l'écosystème qu'il va produire : artificialisation totale (et non partielle comme le laisse entendre le maire) de la parcelle, disparition des sources (qui ont été mises en évidence par des relevés qu'on a interdiction de communiquer à la population : toujours cette magnifique transparence !) déplacement de la nappe phréatique affleurante, suppression des habitats nécessaires aux insectes pollinisateurs, surchauffe due aux murs de béton exposés plein sud et trop proches, etc... de multiples exemples ont été mis en évidence par les défenseurs de la Roseraie, mais pourquoi en tenir compte ?</p> <p>Le développement durable, c'est bien mais sur le papier, ou chez les autres.</p> <p>Alors, pour se donner bonne conscience , on nous dit que des arbres seront replantés ! Combien en réalité ? Les arbres en pot ne comptent pas, car ils ne peuvent pas se développer et restent toujours de taille modeste quand ils ne finissent pas par crever, il faut les remplacer et ça devient vite très coûteux. Les platanes d'alignement sont protégés par l'article 172 du code de l'environnement .</p> <p>Et les arbres de haute tige, prévus par le promoteur le long du mur de la Roseraie pour préserver un semblant de cadre verdoyant, vont certainement plaire aux futurs copropriétaires à qui on vend une vue sur le parc !!!</p> <p>Ils auront vite fait de les supprimer.</p> <p>Et que dire des eaux de ruissellement qui aujourd'hui déjà provoquent des dégâts dans les habitations du coteau en contrebas ? On les oublie ! Trop gênantes ! Surtout avec le réchauffement climatique qui provoque de plus en plus de précipitation violentes ! Les eaux de pluie doivent être récupérées à la parcelle, car le réseau d'égouts est à saturation et ne peut supporter des apports supplémentaires, donc si cette condition est réalisée, ce sera toujours une humidité que les rosiers n'auront pas. Et si elle n'est pas réalisée, c'est illégal.</p> <p>D'ailleurs, vu la taille du projet Cœur de Ville qui dépasse l'hectare, la loi sur l'eau devrait être respectée alors qu'elle n'est même pas mentionnée. Mais on n'est plus à une irrégularité près !</p> <p>La présentation morcelée du projet aux administrations en charge de délivrer les autorisations, pour pouvoir contourner les obligations légales, ne trompe personne, mais ces mêmes administrations sont trop contentes de ne pas avoir à ouvrir les yeux ! Quelquefois qu'elles soient contraintes à ne pas délivrer ces autorisations...il vaut mieux s'enfouir la tête dans le sable et ne mécontenter personne. Personne ? Si ! Les habitants ! Ah ! Pas grave, ils ne comptent pas !</p> <p>Pour finir, parlons des commerces : un Monoprix ! On aura tout vu ! Devant l'entrée de la Roseraie et collé aux anciennes écuries ! Là encore, motus et bouche cousue de l'ABF.</p> <p>Les petits commerces en souffrance vont apprécier, personne ne sait que dans un Monoprix on trouve à peu près tout ce dont on a besoin.</p> <p>Donc , sans le dire, le maire condamne irrémédiablement tous les commerces actuels du centre-ville déjà mis à mal par la grande distribution, très (trop) présente.</p> <p>Oui mais Carrefour finance le petit journal de la ville, dans lequel le maire se lance des fleurs, bien utile, non ? D'ailleurs ce magasin a été autorisé à ouvrir le dimanche matin...</p> <p>Bon ! J'arrête là, car ça me donne envie d'aller me jeter dans la Seine avec une pierre au cou ! Vivement le RIC local ! Macron AU SECOURS !!!!</p> <p>S'il y a une chose à faire dans ce pays, c'est de tordre le cou à ces maires qui se prennent pour Jupiter.</p>
-----	------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

105	25/04/2019	<p>Bonjour,</p> <p>Je vous confirme mon total soutien au projet en objet.</p> <p>La création d'une grande place où il fera bon venir se détendre en terrasse est pourtant une excellente initiative, seule capable de rendre enfin attrayant notre centre ville.</p> <p>Sa parfaite intégration dans l'espace actuel avec le respect de l'environnement et du patrimoine de La Roseraie, tout comme la présence de commerces de proximité et d'un parking d'accès souterrain, sont d'excellents gages du sérieux du projet.</p> <p>Il est vraiment regrettable, et je dirais même indécent, qu'une opposition au passé pour le moins contestable, responsable, entre autres, de la paupérisation et de la désertification du centre ville actuel, retarde la mise en oeuvre de ce projet à force de recours manifestement fallacieux et abusifs, voire diffamatoires...</p> <p>Cordialement</p> <p>Pièce jointe numéro 105</p>
106	25/04/2019	<p>Monsieur le maire,</p> <p>j'attends, avec impatience, la réalisation du projet "cœur de ville";</p> <p>En effet, il nous permettra de bénéficier enfin d'un centre-ville avec plus de commerces, un parking et une grande place bien arborée.</p> <p>L'ensemble plus écologique mettra en valeur notre magnifique ancienne partie d'église.</p> <p>J'espère que ce nouveau centre sera bientôt accessible.</p> <p>Cordialement</p>
107	25/04/2019	<p>Je confirme mon soutien au projet Coeur de Ville</p> <p>Bien sincèrement</p>
108	25/04/2019	<p>Voici quelques raisons</p> <p>1. Ce document est très technique, et je trouve que proposer le jour même de l'ouverture de l'enquête, un document de plus de 1500 pages, c'est se moquer du citoyen. La moindre des choses aurait été de déposer ce document bien avant le lancement de la consultation. De plus ce document est très confus, renvois à d'autres parties non explicités, difficultés à trouver une réponse aux questions qu'on pourrait de poser. Donc, à mon sens, il s'agit d'un simulacre de consultation</p> <p>2. Par deux fois (au moins) apparaît le fait que la ville s'est engagée à modifier le Plu (page 12 et page 60 du mémoire en réponse). Depuis le temps que ce projet existe, la moindre des choses aurait été d'avoir déjà fait cette modification. Or tant qu'elle n'est pas votée, rien ne dit qu'elle le sera : sauf à penser que les élus municipaux sont majoritairement des petits soldats qui obéissent aux volontés du Maire ou d'un aménageur. Ce qui serait contraire à un fonctionnement démocratique.</p> <p>Donc, à mon sens, aucune validation de ce projet possible sans qu'au préalable cette modification soit effective.</p> <p>3. Toujours dans le même esprit, page 93/174 du fichier Pdf (annexe 1 du mémoire en réponse) on lit : "engagement d'élagage : ... sera inscrit dans le règlement de copropriété". Quelle assurance ?</p> <p>4. Pour ce qui concerne le trafic routier et le bruit : le bruit n'est analysé que pour les futurs résidents des ilots 1 et 2. Mais les habitants en aval rue des Tournelles, l'accroissement de la circulation n'est pas analysé, de même aucune analyse de l'accroissement du bruit pour la clinique.</p> <p>Pas d'étude d'impact, sauf en terme de saturation ou non saturation des carrefours en amont et aval. L'accroissement de la population résidente, l'accroissement de la circulation des camions de chantier dans un premier temps et de livraison ensuite et durablement n'est pas étudiée du point de vue des résidents actuels. Voir par exemple page 51 du mémoire en réponse.</p> <p>On lit aussi page 48 du mémoire en réponse que le trafic supplémentaire sera très modéré. Mais malgré tout, pages 45 et 46 si on regarde les données fournies on lit une augmentation d'environ 40% du trafic. On est très très loin d'une augmentation modérée.</p> <p>On est en droit de douter du sérieux des données relatives à la circulation, vue la manière dont sont commentée les quelques données (insuffisantes) disponibles.</p> <p>Cette étude ne permet pas de répondre sérieusement à l'impact en terme de bruit et de circulation de l'accroissement de la population au centre ville.</p> <p>5. Pour ce qui concerne les places de stationnement, un grand flou : je ne suis pas arrivé à voir combien de places de stationnement exactement sont proposées pour les visiteurs de la Roseraie, de la Poste etc. Page 48 du mémoire en réponse est indiqué 100 places publiques. Est-ce que ce sont vraiment des places de stationnement publiques ? Ascenseurs pour les personnes âgées ou à mobilité réduite ? parce qu'en surface je n'ai vu que 2 places pour personnes à mobilité réduite.</p> <p>Rappelons qu'actuellement il y a une centaine de places correspondant quasi toutes à des personnes qui viennent en centre ville, à la poste, à la Roseraie, à l'église etc. Elles seront donc toutes en sous-sol ? Où seront garés les corbillards ? les autocars transportant des visiteurs à la Roseraie ?</p> <p>Combien, parmi ces places publiques sont réservées aux commerces ? Rappelons que les 100 places actuelles sont utilisées pour permettre à des personnes de faire leurs courses, d'aller à la Poste, à l'Eglise, d'aller rendre visite à des malades à la clinique.</p>

		<p>Ces places vont en grande partie disparaître au profit de résidents, de leurs visiteurs, et de nouveaux commerces, voire même de la salle polyvalente. Et on peut donc prévoir des stationnements sauvages, anarchiques par manque de place prévues à l'origine.</p> <p>6. Etude hydrogéologique : pages 57 et 58 du mémoire en réponse on lit dans la rubrique événements "une étude est en cours". Comment peut-on se contenter de savoir qu'une étude est en cours, et statuer sans savoir ce qu'elle indiquera ?</p> <p>7. Arbres arrachés et plantés : page 12 du mémoire en réponse, il y en aurait 41 nouveaux alors qu'on en abatrait 31. Mais à la page 14, on ne voit que l'ilot 1. On ne comprend pas quels arbres vont être arrachés autour de l'église, Par ailleurs, ne voyant pas quels arbres vont être abattus, on ne sait pas combien d'arbres de haute tige, et d'arbres en cépée sont concernés par ces abattages. Seront replantés seulement 18 arbres en haute tige, on ne les voit pas tous sur le plan. Peut-être sont ils indiqués ailleurs, et là on se trouve ramené au point 1 : aucune lisibilité des documents permettant de se faire un avis argumenté.</p> <p>Par ailleurs, ces arbres replantés le seront pour partie dans le domaine privé de la nouvelle résidence, très près du mur de la Roseraie et des bâtiments. Arbres près des bâtiments donc il faut s'attendre à des élagages fréquents qui réduiront d'autant le feuillage, et feront apparaître ces bâtiments depuis le parc de la Roseraie. Donc l'étude sur la non visibilité des bâtiments s'appuie sur une hypothèse dont je pense qu'elle est irréaliste.</p> <p>Comment peut-on imaginer qu'un quelconque règlement de copropriété empêcherait un élagage à proximité de bâtiments ? Impensable, sans doute illégal ; et donc les résidents auront tout loisir de tailler à l'envi ces hauts arbres pour avoir une belle vue sur le parc et la Roseraie. Rappelons que ce sera une des raisons de leur choix d'habiter dans ces nouveaux logements très chers ...</p> <p>Donc, bilan négatif sur les arbres, et donc sur un espace vert qui ne demanderait qu'à être préservé voire embelli. Là, cet espace vert est tout simplement détruit et ce qui le remplacera sera privatisé. Les L'Hayssiens n'ont rien à y gagner.</p> <p>8. Concertation passée page 18 du mémoire en réponse : un beau diagramme, mais on ne voit nulle part (et pour cause) quelles améliorations au projet cette concertation aurait apportées, aucun bilan, rien sur la prise en compte, ni même de bilan des remarques du registre en Mairie au printemps 2018. Nous dire qu'il y a eu "concertation" sans en parler est révélateur ... La concertation, pour qu'elle en soit réellement une, doit être transparente, ouverte, et les remarques faites doivent être connues de tous.</p> <p>Pour toutes ces raisons et bien d'autres, je demande l'abandon du projet tel qu'il est présenté, et une réelle discussion publique afin d'élaborer en commun un projet qui soit accepté par la population, et qui ne soit pas ce projet tout bâti, déjà élaboré par des cabinets d'architecture sans concours, des cabinets d'aménageurs sans mise en concurrence.</p>
109	25/04/2019	<p>Bonjour monsieur le Maire</p> <p>Je veux ici apporter mon total soutien à ce projet.</p> <p>Nous allons enfin avoir un centre ville qui ressemble à quelque chose de beau.</p> <p>Plus de commerces c'est une bonne chose</p> <p>Plus d'arbres c'est encore mieux</p> <p>Plus de places de stationnement c'est tout bénéfique pour les commerçants qui vont venir s'installer.</p> <p>Les lampes LED sont un bonus pour les dépenses de la commune et une économie substantielle en énergie dit aussi un plus pour l'écologie</p> <p>J'ai hâte de voir ce projet sortir de terre afin de pouvoir en profiter.</p>
110	25/04/2019	<p>bonjour,</p> <p>nous souhaitons participer à la consultation publique concernant le projet du Coeur de ville car ce projet nous apparait irréaliste et surtout surdimensionné.</p> <p>Lorsque l'on regarde le film publicitaire, on comprend qu'il s'agit d'un programme qui donne un accès privatif à la Roseraie, fermé avec portail ce qui donne plutôt un aspect de résidence privée.</p> <p>cela ressemble à la privatisation d'un lieu public et en tant d'usager du parc de la Roseraie, nous n'avons pas envie d'avoir une autre vision que celle des arbres majestueux et de la verdure lors de nos promenades. Nous sommes entourés de bâtiments, de tours, cette ville respire le bitume et le ciment et même si vos batisses sont relativement jolies, elles n'en sont pas moins en béton. Les gens ne s'éloignent pas de la capitale pour avoir des immeubles mais des maisons et des jardins ainsi que de la verdure.</p> <p>Vous dites vouloir redynamiser le centre ville mais en y ajoutant des logements et qui plus est de luxe, vous allez en faire un dortoir et surtout vous allez rajouter au clivage entre les différents quartiers et entre les rues du centre ville lui même. Vous parler d'un supermarché mais quid des petits primeurs et des superettes aux alentours sans parler des métiers de bouche, que vont ils devenir? et cette grande surface va t'elle vraiment être viable lorsque l'on sait que le Auchan du centre ville de Chevilly la rue fermera bientôt ses portes car le supermarché près de la future gare lui fera de l'ombre d'après une étude faite par la marque distributeur.</p> <p>Ce qui me choque vraiment c'est cet aspect privatisation de la Roseraie pour quelques propriétaires argentés alors que ce parc appartient au domaine public et doit profiter à tous.</p> <p>Pour tout cela, et d'autres choses encore, nous sommes contre ce projet. ☹</p>
111	25/04/2019	<p>Puisque nous avons la possibilité de nous exprimer sur le dossier de projet de cœur de ville, je réitère mes réticences , à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le centre autour de l'Eglise laisse penser à un centre d'un ancien village qui permet de ressentir une certaine quiétude ce qui n'existe plus aux limites de Paris . - L'Eglise elle-même par l'ancienneté de sa construction reste un monument historique qui n'aura plus sa place au milieu des immeubles neufs prévus. - La diversité et la densité des arbres qui permet de filtrer le CO2 ne fera plus son office. - Quant aux commerces doit-on rappeler le nombre de commerces qui ne trouve pas preneur dans notre ville, pourquoi vouloir en créer de nouveaux ? Et puis ,qui pourra accéder à l'acquisition de tels appartements, les gens les plus aisés qui ne feront certainement pas leurs courses sur place. - Voilà pourquoi moi, l'Hayssienne depuis 77 ans je suis opposée à ce projet, et j'espère de tout cœur que celui-ci ne se réalisera pas.
112	26/04/2019	<p>Bonjour,</p> <p>Ci-jointe mes observations sur le projet cœur de ville.</p> <p>Bien cordialement.</p> <p>Pièce jointe Numéro 112</p>

113	25/04/2019	<p>Bonjour, vous trouverez en pièce jointe ma contribution à la concertation et participation du public relative au projet "cœur de ville" Bien cordialement, Pièce jointe Numéro 113</p>
114	26/04/2019	<p>Habitant de l'Hay depuis plus de 35 ans Je souhaite par le présent texte apporter ma contribution à la consultation électronique sur le projet d'aménagement du « cœur de ville ». Plutôt que d'aborder les aspects techniques contenus dans des rapports de plus de 800 pages, pour lesquels je n'ai pas les compétences requises alors qu'un certain nombre de personnes ont étudié ces documents et ont apporté un avis qui me semble parfaitement argumenté. Je préfère évoquer deux éléments, un politique et un économique. Du point de vue économique, le projet présente un certain nombre de mètres carrés destinés à une activité commerciale, j'ai l'impression que l'on se voile la face sur la réalité du pouvoir d'achat des habitants de l'Hay. En effet ces surfaces vont être en concurrence avec une offre déjà sur-abondante dans la région (Grand Frais, une multitude de grande surface Carrefour, le centre commercial Bell Epine qui de plus ouvre maintenant 7 jours sur 7, Lidl, etc). A cela s'ajoute le projet de création d'une nouvelle halle de marché qui devrait être ouverte plus souvent que l'actuel marché. Pour finir l'arrivée du métro qui va n'en doutons va devenir un lieu d'attraction pour toute une série de nouveaux commerçants (on peut penser que le centre ville va sûrement basculer vers ce nouveau quartier). La municipalité nous explique que des études de marché ont été faites et que le potentiel existe, le problème c'est que nous n'avons jamais eu accès à ces études, a-t-on pris en compte les autres projets évoqués plus haut. Ma crainte c'est que les fonds de commerce prévus dans ce projet se transforment en locaux fermés par des carreaux de plâtre avec de superbes panneaux d'offre de location comme cela se trouve dans certaine ville qui étaient sûres elles aussi du potentiel, quid dans ce cas des charges liées à ces locaux inoccupés. L'autre élément est plus politique, en effet lors de la dernière campagne électorale des municipales, le maire actuel était un farouche opposant à la bétonisation de la commune et un fervent supporter du bien vivre. Ce qui me permet d'affirmer, qu'il n'a pas été élu pour réaliser ce qu'il nous propose aujourd'hui, tant au cœur de ville que pour le nouveau marché Locarno. Il nous explique qu'il a consulté, or il me semble qu'il confond « INFORMATION » et « CONSULTATION », en effet on ne peut pas lui reprocher d'avoir informé, mais par contre à aucun moment nous pouvons dire qu'il y a consulté, en effet présenter un projet quasiment ficelé la ou une présentation de 2 ou 3 propositions avec des scénarios différents auraient permis aux gens de réellement se positionner, C'est pourquoi je lui propose puisqu'il est convaincu qu'une majorité d'habitants est favorable à ses projets contre une poignée d'opposants qui n'a de cesse de vouloir lui mettre des bâtons dans les roues, d'organiser comme l'a fait le maire de QUIMPER sur un projet d'aménagement, une consultation auprès de l'ensemble des l'Hayssiennes et des l'Hayssiens sur le projet tel qu'il est aujourd'hui ou bien sur la présentation de deux ou trois versions différentes. C'est à mon sens la seule solution qui permettra de savoir ce que veulent vraiment les habitants.</p>
115	26/04/2019	<p>Madame, Monsieur Je vous prie de trouver ci-joint ma contribution à la consultation publique sur le projet "cœur de ville"</p> <p>CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET « CŒUR DE VILLE » Le projet, dit "Cœur de ville", présente une forte incohérence entre les engagements récents de la commune et ceux de la région en matière de développement durable (à l'image de l'Agenda 21, de la Charte environnementale, du SRCAE, du SRCE, du plan biodiversité...) et les projets de développement urbain prévus sur le territoire n'intégrant que très peu ces dispositions environnementales. En outre, la réponse du porteur de projet aux recommandations de la MRAE ne permet pas d'évacuer de nombreux risques potentiels. De ce fait</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attendu que le projet ne prend pas suffisamment en considération les conséquences de la suppression du secteur boisé, qui assure l'ombrage, le rafraîchissement de la Roseaie et de ses abords ainsi que et la protection contre la pollution lumineuse issue du centre-ville pour les espèces animales et les insectes existants au sein du Parc et de la Roseaie et que la plupart des arbres de remplacement plantés hors sol, en raison de leur faible taille, n'apporteront pas les mêmes services écosystémiques, ni sur le plan de l'habitat pour les espèces, ni sur le plan de la lutte contre l'îlot de chaleur urbain - Attendu l'absence d'assurance quant à l'encadrement de la gestion de la lisière, laissée à la responsabilité de la copropriété ; lisière qui doit jouer un rôle majeur sur la fonctionnalité écologique de la Roseaie, sans laquelle la réverbération des rayons du soleil et d'infrarouge pourront modifier de manière conséquente l'intégrité de la Roseaie. De même, la gestion des toitures végétalisées peut avoir un impact sur l'insertion paysagère attendue des nouveaux bâtiments. - Attendu la sous-estimation du risque de ruissellement lié l'imperméabilisation de près de 3 000 m² de surfaces enherbées, arborés ou de terres nues, et du risque d'inondation lors de fortes ; - Attendu l'absence de l'analyse des sols actuels du secteur « cœur de ville » de l'îlot 2, reportée à plus tard, une fois l'activité de la Poste terminée et avant tout travaux. - Attendu la trop faible prise en compte des enjeux de développement des mobilités douces, notamment en lien avec la nouvelle gare, tant sur le plan matériel que sur le plan de l'insécurité routière due à l'augmentation du trafic. -Attendu, malgré l'engagement du promoteur de respecter la charte « chantier propre », la sous-estimation des risques liés au chantier, et une prise en compte faible des usages actuels des lieux, ayant un impact potentiellement fort sur l'attractivité du centre-bourg ; - Attendu enfin, en ce qui concerne le projet architectural, une absence de prise en compte des caractéristiques patrimoniales du secteur dans la traduction architecturale et urbaine de l'identité rurale du cœur de bourg (Eglise, maisons en pierre, corps de fermes revalorisés, murs et murets patrimoniaux, matériaux typiques, dispositions et usages des espaces publics...) ; <p>Je demande un réexamen du projet architectural, notamment celui de l'îlot 1 au contact direct avec la Roseaie ; un report de l'obtention des permis de construire après la réalisation des études complémentaires préconisées par la MRAE, ainsi qu'après la modification du PLU annoncée ; un maintien dans le domaine public de la bande des 12 m, devant le risque important de modification du règlement de copropriété que pourraient exiger les copropriétaires, une fois installés.</p>

116	27/04/2019	<p>Bonjour Madame, Monsieur.</p> <p>Je vous fais part de mon opinion, ici résumée très schématiquement, qui est de nature très générale:</p> <p>Les villes trop grandes sont inhumaines et difficilement vivables. Paris+banlieues en particulier. Il vaut mieux s'efforcer de diminuer la population, que de l'augmenter encore, et par contre favoriser l'implantation de petites entreprises et de petits commerces si besoin est. Le marché Locarno avec le square aux boulistes est très bien actuellement (le nombre de commerçants y a même plutôt diminué), et l'environnement de la roseraie aussi, et il est seulement dommage que la rue des Tournelles soit en cours de démolition au lieu de restauration.</p> <p>Toute tentative d'augmentation de population engendre: plus de pollution, plus de difficultés de circulation, et augmentation des dépenses municipales (donc des impôts locaux; en attendant une incertaine suppression de taxe d'habitation, celle-ci a augmenté!), et d'autres ennuis peut-être que je n'ai pas en tête à l'instant.</p> <p>Ces dernières difficultés seraient encore aggravées pendant les années que dureraient les travaux envisagés.</p> <p>Donc le mieux pour tout le monde, dans l'immédiat, serait de ne rien changer....</p> <p>Avec mes meilleures salutations</p>
117	28/04/2019	<ul style="list-style-type: none"> - NON aux projets du centre ville de l'HAY LES ROSES. - NON à l'abatage de ces arbres centenaires poumons du quartier. - NOM à la construction d'immeubles luxueux quelqu'ils soient. - NOM à la construction d'une grande surface. - Pas de salle polyvalente dans le centre de l'Hay (aucun intérêt) <p>pensons au quartier qui n'en possède pas.</p>
		<p>Monsieur le Maire,</p> <p>Allons droit au but : je suis fermement opposée au projet Cœur de Ville en l'état, et ce malgré les réponses apportées par l'aménageur aux nombreuses insuffisances environnementales relevées, entre autres, par la DRIEE et la MRAE, et pour les raisons que j'évoquerai ci-après.</p> <p>En préambule, je tiens à revenir sur deux choses :</p> <p>Je trouve incroyable, pour ne pas dire scandaleux, qu'une étude d'impact ait été exigée en avril 2018 pour ce projet, alors que 2 ans auparavant se basant quasiment sur les mêmes critères, l'aménageur s'en était vu dispensé avec l'aval de l'Etat et de son représentant, le Préfet d'Ile de France. Seraient-ce les actions menées depuis 2016 par les opposants à ce projet, fustigés à longueur de bulletin municipal, qui auront eu le mérite d'interpeller les institutions et que la DRIEE et la MRAE fassent à minima leur travail ?</p> <p>Et quant aux arguments utilisés pour évoquer ces opposants au projet par la majorité dans les différents bulletins municipaux et autres communiqués adressés aux Haÿssiens, permettez-moi de corriger ce point : je suis juste une habitante de l'Haÿ-les-Roses qui depuis 20 ans qui n'a JAMAIS FAIT PARTIE DE L'ANCIENNE MAJORITE, qui est encartée nulle part, mais qui soutient toute politique ayant comme priorités, une économie sociale et solidaire, l'équité et la préservation d'une mixité sociale, l'écologie, l'environnement, l'éducation, la culture... A bon entendre.</p> <p>Concernant le projet dans sa globalité, en dehors du fait qu'un Parc, ses abords et ses prestigieuses collections de roses sont menacés, qu'il faille raser un énième espace vert et ses arbres, voilà pourquoi je pense que ce projet, qui se dit novateur et dédié à tous les L'Haÿssiens, ne l'est en rien, tant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans son architecture pseudo haussmannienne, qui ne fait que copier-coller ce qui se fait ces 10 dernières années dans de nombreuses villes d'Ile-de-France, et qui se destine encore une fois à une clientèle plutôt privilégiée, ce qui ne fera que contribuer à la gentrification et relégation dans nos banlieues plus lointaines des personnes plus défavorisées ; - dans le choix de bâtiments disproportionnés quant à l'espace que représente le vieux bourg, le but étant une rentabilité pour l'aménageur poussée à l'extrême ; - dans la prétendue redynamisation d'un centre-ville, en installant une moyenne surface de la grande distribution, Monoprix pour ne pas la nommer, (installée de surcroît à l'entrée du parc de la Roseraie ... quelle hérésie, quelle indécence...) et un magasin bio, ce qui ne manquera pas d'enfoncer encore un peu plus les petits commerçants voisins qui ont déjà du mal à s'en sortir ; - dans l'installation d'une brasserie où seront appliqués des tarifs destinés encore là à une certaine catégorie de la population, alors qu'il aurait plutôt fallu créer un espace, un lieu de vie VERITABLEMENT destiné à toutes et à tous (café associatif, coopératif, ressourcerie..., préconisée par ailleurs dans « votre » restitution de l'agenda 21 le 3 avril dernier, et là encore vos choix politiques sont souvent en contradiction avec les préconisations présentes dans le remarquable travail effectué par le cabinet que vous avez mandaté) - tant dans la prise en compte de voies de circulation verte : qu'en est-il des pistes cyclables, de voies piétonnes (à la place de voies arborées réservées uniquement aux habitants des résidences...) <p>Qu'en est-il réellement du concours d'architectes que la ville aurait lancé ? Quelle transparence avons-nous eu, nous les habitants, sur la réelle mise en concurrence ? Il existe tellement d'architectes qui ont une autre conception de leur métier, qui intègrent la préservation du bâti existant, de l'environnement tant urbain, architecturale qu'écologique, et qui réalisent des projets tournés vers la mixité sociale. Mais là, encore faudrait-il que ce soit un véritable choix politique de la part de la municipalité...</p> <p>Vous avez ces derniers temps revu votre copie par des retouches « écologiques » sur le projet initial, et je reviendrai juste sur un point : où sont les « jolis dessins » des architectes relatifs aux toits végétalisés ? Sauf erreur de ma part ils n'existent que sur le papier.</p> <p>Maintenant, sur les réponses apportées par l'aménageur dans son étude d'impact du 20-12-2018 et de l'addendum du 03-04-2019, voici mes commentaires :</p>

118	28/04/2019	<p>- Sur le point des nuisances sonores et des effets à émissions résiduelles :</p> <p>L'aménageur a-t-il pris en considération l'impact tant pendant toute la période des chantiers que dans les effets permanents du projet sur les patients de la Clinique des Tournelles, sachant qu'il s'agit d'une clinique composée principalement de services de Soins de Suite, de Gériatrie, de Cancérologie et de soins palliatifs donc d'une population très fragilisée ?</p> <p>Cette prise en considération tient également tant sur le plan des nuisances sonores pendant toute la durée des travaux que sur l'impact permanent de la construction de l'îlot 2 sur le bâtiment de la clinique (fenêtres des étages supérieurs « obturées », là où se trouve un service de personnes en fin de vie).</p> <p>Quelle garantie a-t-on quant aux effets sur la population en générale et plus précisément sur les patients de la Clinique en état de vulnérabilité ?</p> <p>Concernant la nuisance sonore du chantier dans l'addendum :</p> <p>Dans le tableau d'échelle de bruits figurant dans l'Addendum en page 8/38, où se situent les nuisances sonores générées par le chantier qui devrait s'étaler sur une période de 4 ans environ ?</p> <p>Pas d'étude ou de simulation pendant Travaux !</p> <p>Les études sonores ne sont présentées que sur l'état Actuel/Etat futur (Avant et Après Projet).</p> <p>Rien ne dit qu'une simulation in situ à l'intérieur de la Clinique ait été faite. Il est évoqué toujours et uniquement "les abords de la Clinique".</p> <p>Quid de la prise en considération par l'aménageur de la spécificité, par leur besoin de calme, des patients de la Clinique ?</p> <p>Il n'y pas non plus d'étude acoustique (AVANT/APRES) effectuée à l'intérieur de la Roseraie, côté mur, là où les balcons et fenêtres des résidences situés à 12 mètres donneront. Quel impact sonore de ces habitations sur la faune et la flore et principalement aux beaux jours quand les fenêtres seront ouvertes et que les gens seront aux balcons ?</p> <p>- Sur la biodiversité :</p> <p>Dans le § 1.4 de l'étude relatif à l'analyse de la zone et de l'état et des milieux susceptibles d'être affectés par le projet, l'aménageur ne note aucune faune "ne présentant un enjeu local de conservation et/ou étant protégé..." et quant à la flore "le site héberge des oiseaux communs des plaines agricoles mais aucune espèce ne présente un enjeu local de conservation et/ou protégé" et en conclut pour ces 2 catégories qu'il "n'y a pas de sensibilité particulière".</p> <p>Or, le square Watel, comme il est dit prévu et dit dans le § 1.5 dans les effets temporaires sur le milieu naturel, le chantier nécessite la coupe de la majorité des arbres existants.</p> <p>Alors que les habitués de la Roseraie ont connaissance, entre autres, d'un renard, d'une fouine, d'un héron, de pic-verts, de chauves-souris, etc... évoluant dans le Parc ou ses abords :</p> <p>- Quelle étude écologique a été réalisée pour arriver à ces conclusions ? A ma connaissance et à la lecture de l'Étude et de l'Addendum, aucune ! Alors que la loi dite Grenelle 2 de 2010 et son décret d'application de 2011 dans sa réforme du cadre de l'étude d'impact a imposé une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagement du territoire.</p> <p>- Quid de la prise en compte, à minima, de la Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs, dits communs, d'Ile-de-France, publiée en 2012 par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), et par les préconisations et études du STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) ?</p> <p>Remarque qui concerne autant la Biodiversité que le Paysage mais aussi de l'impact sur les constructions :</p> <p>- Quid de la ZIG (Zone d'Influence Géotechnique) relative à la distance définit nécessaire, du fait qu'un rideau d'arbres (ce qui est le cas du Projet Cœur de Ville et de l'aménagement des résidences de l'îlot 1 et la Roseraie) doit se trouver à une fois et demi la hauteur des arbres à l'âge adulte de distance de la construction ?</p> <p>Sachant que certains des arbres à tige haute prévus auront à l'âge adulte la hauteur de 12m (comme l'érable plane), le calcul est simple = la distance prévue entre les bâtiments et ces arbres devraient être de 18m, or la distance maximale prévue dans le projet entre les constructions et les arbres serait de 6m au maximum.</p> <p>- Quid de la pollution lumineuse le soir des immeubles de l'îlot 1 donnant sur la Roseraie, quand bien même situés à 12m du mur ? Quelle étude ou quelle simulation ? Je ne vois rien.</p> <p>- Sur l'eau :</p> <p>Eaux pluviales : "Réalisation d'une étude hydraulique dont l'objectif est de vérifier les principes de gestion des eaux pluviales en accord avec les doctrines locales" = Où est cette étude ? Si en cours, comment se fait-il qu'elle ne soit pas jointe (tout comme les études Hydrogéologiques, Géotechniques G2 et G3) à cette addendum ???</p> <p>- Sur le patrimoine culturel et le paysage :</p> <p>Dans l'Annexe 1 de l'Addendum, dans la présentation relative à l'historique des scénarios - justification du choix final pour l'écran végétal, il y a une photo donnée en exemple pour évoquer le scénario 1 (non retenu) mais aucune photo donnée en exemple pour le scénario retenu, alors que c'est celui-ci qui nous intéresse.</p> <p>Voilà, Monsieur le Maire ce que je peux vous dire sur ce projet à ce jour. Au passage, si j'avais eu plus de temps pour éplucher correctement tous les documents mis à notre disposition, j'aurais certainement pu, en citoyenne lambda, vous argumenter plus en détail pourquoi ce projet n'est pas entendable en l'état, et par ailleurs je trouve déplorable que l'étude d'impact de l'aménageur qui était porté à votre connaissance dès la fin du mois de décembre, n'ait pas été communiquée aux habitants plus tôt. Cela prouve encore que le fonctionnement de nos institutions aurait bien besoin de se mettre à la portée des citoyens.</p> <p>Sur ce, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en mes plus cordiales salutations,</p>
119	28/04/2019	<p>Monsieur le Maire</p> <p>Je tiens à faire part de ma désapprobation au projet présenté Cœur de ville, à proximité immédiate de la Roseraie départementale. Ce site de renommée nationale et internationale mérite de prendre toutes les garanties de sa préservation en tant que site remarquable mais également au vu des enjeux écologiques et environnementaux. Les analyses entreprises démontrent le besoin de conserver les arbres centenaires pour leur fonction de régulation des airs polluants dont nous allons avoir tant besoin d'ici qlqs années et le devoir de protéger les oiseaux nicheurs de la Roseraie dont le nombre recensé en tant qu'espèces préservées est supérieur à d'autres parcs à nbre d'hectares équivalents.</p> <p>Le visuel des bâtiments pour les logements à venir massifie le quartier sans insertion harmonieuse ni avec le centre ville ni avec la proximité de la Roseraie. C'est un échec architectural assuré.</p> <p>Monsieur le Maire, je partage avec vous l'idée du besoin de rénovation du centre ville et du besoin de logements neufs supplémentaires mais ne peut on reconsidérer le projet avec plus d'ambition pour notre ville et pour votre mandat en garantissant à vos habitants un projet harmonieux, respectueux des normes environnementales en engageant l'avenir des lhayssien sur la prise en compte des enjeux écologiques qui sont aussi les enjeux éducatifs d'aujourd'hui ?</p> <p>Je vous demande d'ajourner le projet Cœur de ville pour le reprendre via un jury de concours d'architectes sous le prisme d'une garantie écologique et respectueuse de ses résidents et d'en saisir l'occasion de refonder un pacte d'engagement citoyen .</p>

120	28/04/2019	Monsieur le Maire, Ayant pris connaissance du projet Coeur de ville, je tiens à témoigner mon soutien à cette initiative, qui sera bénéfique à la ville de l'Hay les Roses. L'implantation de nouveaux commerces permettra d'animer encore d'avantage le centre ville. En tant que l'Haycienne, je vous adresse mon soutien ! Tous mes voeux de réussite.
121	28/04/2019	Monsieur le Maire, Je souhaite vous adresser mes vœux de réussite pour le très beau projet du Coeur de ville. Je pense que c'est une initiative qui apportera nombre d'activités profitables à L'Hay-les-Roses.
122	28/04/2019	Bonjour, Je soutiens votre projet Coeur de ville. Cela donnera un souffle nouveau dans notre ville qui en a énormément besoin. J'espère que notre ville va commencer à prospérer et plus attractive pour tous les habitants.
123	28/04/2019	Bonjour, Je soutiens votre projet Coeur de ville. Nous souhaitons que la ville soit plus agréable à vivre. Cordialement,
124	28/04/2019	Bonjour, Je soutiens votre projet Coeur de ville. Je ne souhaite pas vivre dans le passé. Il faut oser tourner la page. Enfin quelqu'un qui souhaite apporter du nouveau dans cette ville.
125	29/04/2019	JE VIENS VERS VOUS POUR SOUTENIR LE PROJET COEUR DE VILLE IL FAUT CHANGER ET RENOUELLER NOTRE PATRIMOINE VIS A VIS DES AUTRES LOCALITES AUTOUR DE L HAY QUI SE MODERNISENT ET NE PLUS ENTENDRE DES PERSONNES SE MOQUER DE NOTRE VILLE EN DISANT QUE L HAY EST VILLE DE VIEUX JE SUIS D'ACCORD AVES MONSIEUR LE MAIRE POUR MODERNISER NOTRE VILLE POUR L'AVENIR DE NOS ENFANTS
126	29/04/2019	Bonjour, Je vous transmets par ce message, mes observations à intégrer dans la consultation publique sur le permis de construire de l'opération "Coeur de ville". Cordialement Pièce jointe Numéro 126
127	30/04/2019	Nous soutenons le nouveau projet de rénovation du centre ville, il nous apportera un cadre plus Esthétique et plus agréable à vivre. Nous habitons l'Hay depuis 40 ans et sommes très favorables pour cette rénovation
128	30/04/2019	Bonjour, L'association "Les Amis de la Roseraie du Val-de-Marne" a souhaité réagir à l'enquête publique en cours sur le propos du projet "Cœur de ville". Dans cet objectif, un document vient d'être déposé dans vos services. Il liste nos interrogations inhérentes à plusieurs aspects du projet. Vous en trouverez, en pièce jointe, la copie numérique. Nous restons en l'attente des réponses et précisions que vous pourrez apporter face à ces questionnements. Cordialement. Cf. Pièce jointe Numéro 128

129	01/05/2019	<p>Bonjour,</p> <p>Sans entrer dans des arguties juridiques que je serai incapables de justifier, je vous prie de prendre en compte mon avis de simple citoyen sur ce projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - je suis d'accord qu'il faut revitaliser le coeur de ville - je ne discute pas des choix purement architecturaux car les goûts et les couleurs comme dit la sagesse populaire, ça ne se discute pas même si je regrette que les choix réalisés ne soient pas plus novateurs - par contre je suis très inquiète sur la disparition des arbres du square et je souhaite que non seulement ils soient tous conservés mais que le square retrouve sa vocation première de square ouvert au public, dans la continuité de la roseraie. J'ai été récemment me promener dans la roseraie et j'ai visualisé ce que deviendra son environnement après les travaux. Elle sera défigurée. Le remplacement prévu ne changera rien, même avec une zone arborée de 12m. - Outre cela la disparition de ces arbres, et la création d'une grande place minérale cette opération fera disparaître un îlot de fraîcheur pour le remplacer par une place de chaleur et imperméabilisera sur une grande surface, source de problèmes pour l'évacuation des eaux pluviales. De plus je ne vois pas l'intérêt d'une grande place. Le marché de Noël peut se tenir ailleurs ou dans des petites rues. Cette grande place, est ce pour tenir des meetings ? des sittings ou autres manifestations politiques ? - En dernier point j'ai eu l'occasion de fréquenter la clinique des Tournelles et je souhaiterais être assurée que le bien être des malades et du personnel est bien pris en compte dans le projet et pendant les travaux. Je n'ai rien vu à ce sujet, mais j'ai sans doute mal lu le dossier. <p>En résumé : non à la disparition des arbres, non à la création d'une grande place minérale et attention à la clinique.</p>
130	01/05/2019	<p>Bonjour</p> <p>Voici quelques réflexions que le projet actuel cœur de ville m'inspirent.</p> <p>Le style des constructions envisagées risque de choquer avec l'existant, notamment l'Eglise Saint Leonard. Si on construit de nouveaux logements, il y aura forcément des nuisances pour les habitants de ce quartier après la construction (augmentation du trafic routier) et pendant les travaux (nuisances sonores, stationnement des engins de chantier etc). Le type de logements envisagé ne correspond pas aux besoins de la population. L'île de France manque de logements sociaux. Beaucoup de logements haut de gamme de la rue Bourgeot ne sont pas occupés. Pourquoi en construire de nouveaux dans le même quartier ?</p> <p>La suppression des arbres aura des conséquences sur la faune locale qui sera expulsée comme les locataires d'un immeuble qui est détruit. Comment les arbres prévus en remplacement pourront-ils se développer si un parking souterrain est construit ? Sans oublier ceux qu'il est prévu de mettre en bacs dont la croissance sera forcément limitée. Remplacer des zones boisées par des zones bétonnées aura pour conséquence une augmentation de la température. Avec le ruissellement des eaux de pluie, un fort risque d'inondation du bas L'Hay existe.</p> <p>Enfin, construire une nouvelle salle de spectacle est une bonne idée, mais pas dans le centre de L'Hay dans lequel existent déjà l'Auditorium et le Moulin de la Bièvre. Par contre elle serait tout à fait justifiée dans le quartier Lallier / Jardin Parisien à proximité de la future station de métro.</p> <p>En espérant que cette contribution sera utile,</p>
131	01/05/2019	<p>Bonjour,</p> <p>Le projet du métro va dynamiser la partie de l'Hay-les-roses qui en avait besoin et permettre à des haÿciens d'accéder enfin à des transports en commun avec des horaires étendus pour pouvoir se rendre plus aisément sur leur lieu de travail et à Paris.</p> <p>Le métro va aussi enfin faciliter l'accès à nos Parc et centre historiques. C'est une très belle opportunité de valoriser ces atouts considérables.</p> <p>Néanmoins et ce faisant, un autre déséquilibre pourrait voir le jour, dans le cœur historique de l'Hay les roses cette fois ci.</p> <p>Quid des habitants et des petits commerçants du centre historique ? Ce dernier risque de mourir s'il n'est pas redynamisé également, en préservant cette nature, ce calme et ces pierres que beaucoup nous envient !</p> <p>Je comprends la colère de l'Hayciens concernant l'abattage d'arbres séculiers. Je suis même triste de voir à quel point les abords « verts » du centre historique peuvent être encore aussi salis et dégradés, malgré les efforts faits par la municipalité.</p> <p>Mais nous ne devons pas être égoïstes, nous devons penser à nos enfants. Refuser tout projet comme je peux parfois l'entendre, c'est se renfermer sur le présent et ne surtout pas penser au bien être des générations futures. Les arbres en font partie mais pas uniquement.</p> <p>Le centre est déjà boudé par une partie des habitants : le monde des grandes enseignes et de Belle Épine ayant leur préférence.</p> <p>L'Hay les Roses a peut être souffert d'une urbanisation à outrance pendant les décennies Patrick Sève.</p> <p>Celle-ci a mené à une ville coupée en deux, voire en trois, les mieux lotis jouxtant la commune de Bourg la Reine.</p> <p>Certains établissements scolaires ont une mauvaise réputation : entre des résultats au brevet des collèges en dessous de la moyenne nationale pour un collège de la ville et un communautarisme qui s'est insinué sournoisement.</p> <p>Retrouver un équilibre et le plaisir de tous vivre ensemble est plus que nécessaire.</p> <p>Oui les l'hayciens ne sont pas (plus?) « riches » comme on peut le lire dans les tribunes de l'opposition, mais oui il faut de la mixité sociale et attirer d'autres catégories socioprofessionnelles, ce n'est pas un gros mot, pour recréer un équilibre et financer les infrastructures publiques de qualité pour toutes et tous.</p> <p>Il est essentiel de ne pas transformer en centre d'ortoir le centre historique qui fait le charme de notre ville. Il est essentiel de ne pas faire de l'Hay les roses une ville coupée en 3, mais unie, dynamique et créatrice d'emplois, respectueuse de l'environnement et des lois de la République.</p> <p>Je suis persuadée que les L'Hayciens qui aiment leur ville finiront par trouver un accord mais refuser en bloc le projet pour le centre ville conforte peut être les acquis de certains mais n'apporte aucune solution pour demain !</p>
132	01/05/2019	<p>Bonsoir,</p> <p>Vous trouverez en pièce jointe mes remarques sur le projet en objet.</p> <p>Si certains points nécessitent des éclaircissements, n'hésitez pas à me contacter.</p> <p>Cordialement.</p> <p>Cf. Pièce jointe Numéro 132</p>

133	02/05/2019	<p>Bonjour, Je vous prie de prendre en compte mon avis sur ce projet en tant que simple citoyen.</p> <ul style="list-style-type: none"> • j'ai étudié le projet depuis les informations données par la mairie : 2 réunions d'information, présentation du magazine de la ville et consultation du site Web. • l'analyse établie par l'HaÿEnTransition. • les analyses et documents fournis par ALUDHAY. <p>Il m'apparaît que le projet présenté est en fort décalage avec mes attentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la destruction de nombreux grands arbres à l'heure où il est démontré leur impact considérable pour faire baisser la température en ces temps d'évident réchauffement. Il faut plusieurs décennies pour que ce capital biologique se reconstruise depuis de nouvelles plantations. • une approche exclusivement "minérale" : là où un espace de jeu et de promenade ombragée peut être aménagé, des constructions "chaudes" sont prévues. Les (rares) manifestations commerciales ne justifient pas un tel sacrifice et d'ailleurs pourquoi ne pourraient-elles pas se tenir aussi sous des arbres ? Les places de village (et c'est le seul emplacement de l'Haÿ-les-Roses qui rappelle son identité de vieux bourg) sont souvent en France des places ombragées, et pas que dans le midi : ça n'a jamais empêché que s'y tiennent des foires très visitées. • que la population ait à se densifier un peu dans notre commune est une évidence : mais pas forcément dans cette proportion ni à cet endroit. La croissance de la population de notre région est faible, voire quasi stable. Les populations aspirent à "respirer" et à vivre dans un cadre plus "doux", plus végétal, et où les enfants peuvent vivre leur libre vie d'enfants. • le style, "on aime ou on n'aime pas". Certes, mais cette proposition de pseudo classique mondialisé ne me paraît pas judicieuse ici. Au cours de voyages récents je revoie quasiment ces mêmes architectures dans les quartiers récents des grandes villes asiatiques (Kumming en Chine, Mumbai en Inde, Saïgon au Vietnam ...). J'aspire à ce que ma ville exprime son caractère original, respectueux du passé et de l'avenir et offre une image de créativité plutôt que de conformité à l'uniformité mondiale. <p>En résumé je forme le vœu que ce projet soit suspendu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le temps d'établir un concours autour d'une ou deux solutions alternatives significativement différentes : <ul style="list-style-type: none"> o respect des arbres, aménagement d'un espace végétal ouvert et plantation en pleine terre d'essences complémentaires compatibles avec celles existantes. o réduction significative du nombre de logements proposés à cet endroit. o enfin une ou deux variantes d'architecture plus audacieuse, végétalisées, innovantes et bien intégrées au cadre existant. • le temps ensuite de présenter à la population le projet actuel et le second projet (voire avec des variantes) : présenter sans influencer, informer, répondre aux questions ... • enfin l'organisation d'un vote citoyen : il serait important que les deux projets soient considérés tous deux, de manière égale, comme des projets de la commune, sans que la "municipalité" fasse connaître sa préférence (d'ailleurs les préférences sont personnelles et elles peuvent être diverses même au sein de la municipalité). <p>Si à l'issue de cette procédure, la population de l'Haÿ-les-Roses se prononçait pour le projet actuel, malgré les fortes réticences qu'il m'inspire, mon sentiment serait différent et je me rangerais intellectuellement derrière le choix collectif (et éclairé) de mes concitoyens : je serais au moins fier qu'un processus démocratique ait eu lieu dans ma ville sur la nouvelle personnalité de son centre historique.</p> <p>Cordialement.</p>
134	02/05/2019	<p>Bonjour, Je réside depuis 1992 à L'haÿ les Roses près du centre ville. Habitant auparavant au Kremlin Bicêtre, Ma petite famille et moi avions été enthousiasmés par le petit centre , dynamique à souhait pour l'époque, et qui me rappelait le charme des petits villages de province. Malheureusement pour de multiples raisons que j'ai même parfois du mal à m'expliquer , j'ai le sentiment que ce charme a disparu. C'est pourquoi je ne peux que soutenir et encourager de tout mon coeur ce projet de redynamisation du centre ville qui permettra je l'espère de lui redonner charme, sérénité et sentiment de bien être. Merci beaucoup pour tous vos efforts. Bien à vous,</p>
135	02/05/2019	<p>Bonjour. Monsieur Vincent Jeanbrun et son équipe municipale ont tout mon soutien pour la mise à exécution de leur projet "coeur de ville". Il devrait améliorer considérablement l'aspect général du centre ville et créer un grand espace de convivialité, tout en étant peu coûteux pour les finances de la ville. Les bâtiments envisagés me paraissent esthétiques et écologiques, de part leur raccordement à la géothermie et leur environnement arboré. Bien cordialement.</p>
136	02/05/2019	<p>Bonjour Je m'oppose au projet coeur de ville car il ne répond pas aux demandes des habitants et est en totale contradiction avec l'agenda 21 que vous avez présenté dernièrement. Cordialement</p>

137	02/05/2019	<p>Monsieur le Maire</p> <p>Je vous avoue que j'ai mis un peu de temps à m'intéresser à vos projets, mais ai ensuite été rapidement convaincu-e par les analyses critiques qui ont été développées.</p> <p>J'y vois une grosse opération immobilière coûteuse, mais sur laquelle je ne doute pas que les intérêts privés réalisent des chiffres d'affaire tentants.</p> <p>Vous dites qu'il faut moderniser, réhabiliter le centre-ville (sans parler des autres projets). Qui le conteste ? Pourtant ce qui s'est passé rue des Tournelles, avec la bâtisse de la Maison du Roman Populaire, pouvait déjà interpellé quant au fond et aux méthodes.</p> <p>La résidence que vous projeter d'implanter est élitiste, inutile, dispendieuse. Elle vise une catégorie de population qui vous permettrait de tendre à changer la sociologie de notre ville. Elle relève d'un fantasme de sécuritaire, de calfeutrage, que je récusé.</p> <p>Si j'ai attendu quasiment la dernière minute pour réagir, c'est parce que je souhaitais m'imprégner le plus longtemps possible des réflexions que je pouvais entendre, des arguments qui me semblent pertinents.</p> <p>Il ne s'agit pas d'une idéologie d'opposition systématique, mais bien du recueil le plus fin possible de ce que des personnes plus insérées que moi-même, ou plus au fait des questions, peuvent apporter.</p> <p>Bien sûr, il y a les arbres, et vos affirmations relatives à un nombre un peu fantaisiste de remplacements prévus. Le flou sur les commerces avec les effets d'implantation d'une moyenne surface. La proximité sans doute dommageable d'une résidence à toute proximité de l'entrée de la Roseraie (et il s'agit bien de cet espace, et non du parc en général, qui n'a pas les mêmes « échanges » avec l'environnement urbain).</p> <p>Le dernier élément, qui a retenu pleinement mon attention, est relatif aux effets sur le sous-sol, la nappe phréatique, les écoulements d'eau dans un environnement que l'on sait fragile, et sur lequel, semble-t-il, on avait pu a posteriori mesurer l'effet des constructions de la clinique et des immeubles proches.</p> <p>Je ne suis pas qualifié-e pour juger de la pertinence en détail de toutes les remarques. Il reste que vous n'avez en aucun cas pris la peine de les susciter, de les entendre, de les analyser, de faire si nécessaire évoluer le projet. Votre méthode, très expéditive pour la rue des Tournelles, a certes été un peu contrariée, et c'est pourquoi je suis ravi-e de pouvoir contribuer à l'expression citoyenne.</p> <p>Monsieur le Maire, alors que vous affichez des préoccupations agenda 21 de type « écologique », pouvez-vous assurer que l'aménagement de ce point de vue également va dans le bon sens ? Jusqu'à preuve du contraire, j'y vois au mieux une contradiction, au pire une politique de comm' un peu cynique.</p> <p>Je vous demande de prolonger ce que vous avez déjà fait en différant les travaux (puisque c'est leur prévision qui avait été avancée pour transférer le marché de Noël 2018), et de suspendre toute décision concernant cet aménagement. Je vous demande d'organiser une réelle concertation avec toutes les personnes impliquées, de recueillir l'avis citoyen et pertinent, d'écouter les contre-propositions, bref, de réaliser ce pour quoi vous êtes légitime : la démocratie locale.</p> <p>Je vous en remercie par avance</p>
138	02/05/2019	<p>Magnifique projet que j'attends avec impatience et qui saura mettre en valeur notre belle roseraie et nous permettra enfin d'avoir des commerces en cœur de ville.</p> <p>Merci d'avoir pris en compte la nécessité de favoriser le développement durable au travers de la mise en place de la géothermie et de la multiplication par deux du nombre d'arbre présent sur ce secteur a terme.</p> <p>Je suis convaincue que notre nouveau cœur de ville rayonnera sur l'ensemble des quartiers de notre commune.</p> <p>Vivement la nouvelle brasserie et la grand place à vivre.</p>
139	02/05/2019	<p>Bonjour,</p> <p>Concernant l'aménagement autour de la Roseraie ,je voulais vous indiquer que ce projet me laisse un goût amer.</p> <p>Il ne me paraît pas en adéquation avec toutes les volontés affichées de préserver le cadre de vie.</p> <p>Nous bénéficions d'un lieu privilégié avec la Roseraie et un espace de repos pour tous.</p> <p>Le chantier annoncé est une catastrophe tant pour l'environnement futur(impact sur la roseraie)que pour les nuisances générées par ce type de travaux sur une très longue période(bruit,engorgement,pollution etc..).</p> <p>Pour quel objectif ?Une construction d'immeubles à l'accession hors de prix pour le commun des habitants et l'aménagement d'un centre complètement surfait et sans intérêt.</p> <p>Je pense qu'il serait plus que nécessaire de revoir la copie et de ne rien précipiter à quelques mois d'une échéance électorale.</p> <p>Notre qualité de vie vaut mieux que des décisions hâtives et contestées.</p> <p>Cordialement</p>

Concernant l'enquête publique sur les abords de la Roseraie du 4/04/2019 au 3/05/2019

Cadre général (code de l'environnement)

A) Extrait Article L122-1 alinéa III

« III. L'évaluation environnementale est un processus constitué de l'élaboration, par le maître d'ouvrage, d'un rapport d'évaluation des incidences sur l'environnement, dénommé ci-après " étude d'impact ", de la réalisation des consultations prévues à la présente section, ainsi que de l'examen, par l'autorité compétente pour autoriser le projet, de l'ensemble des informations présentées dans l'étude d'impact et reçues dans le cadre des consultations effectuées et du maître d'ouvrage.

L'évaluation environnementale permet de décrire et d'apprécier de manière appropriée, en fonction de chaque cas particulier, les incidences notables directes et indirectes d'un projet sur les facteurs suivants :

1° La population et la santé humaine ;

2° La biodiversité, en accordant une attention particulière aux espèces et aux habitats protégés au titre de la directive 92/43/ CEE du 21 mai

1992 et de la directive 2009/147/ CE du 30 novembre 2009 ; 3° Les terres, le sol, l'eau, l'air et le climat ; 4° Les biens matériels, le patrimoine culturel et le paysage ; 5° L'interaction entre les facteurs mentionnés aux 1° à 4°.

Les incidences sur les facteurs énoncés englobent les incidences susceptibles de résulter de la vulnérabilité du projet aux risques d'accidents majeurs et aux catastrophes pertinentes pour le projet concerné.

Lorsqu'un projet est constitué de plusieurs travaux, installations, ouvrages ou autres interventions dans le milieu naturel ou le paysage, il doit être appréhendé dans son ensemble, y compris en cas de fractionnement dans le temps et dans l'espace et en cas de multiplicité de maîtres d'ouvrage, afin que ses incidences sur l'environnement soient évaluées dans leur globalité.

B) Extrait Article L122-1-1 CE

« Les incidences sur l'environnement d'un projet dont la réalisation est subordonnée à plusieurs autorisations (PC, permis d'aménager,) sont appréciées lors de la délivrance de la première autorisation. » Conclusion : nous sommes en droit d'exiger une étude d'impact globale de l'aménagement dès la première autorisation d'urbanisme que ce soit un PC ou un permis d'aménager. Et ceci malgré la dispense obtenue auprès de la DRIEE par le maire en avril 2016.

C) Par ailleurs, l'article R. 421-19 du code de l'urbanisme précise :

Doivent être précédés de la délivrance d'un permis d'aménager :

a) Les lotissements :

-qui prévoient la création ou l'aménagement de voies, d'espaces ou d'équipements communs à plusieurs lots destinés à être bâtis et propres au lotissement. Les équipements pris en compte sont les équipements dont la réalisation est à la charge du lotisseur ; -ou qui sont situés dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable, dans les abords des monuments historiques, dans un site classé ou en instance de classement ; Conclusion : le permis d'aménager doit précéder les permis de construire dans la zone concernée

I. Liste des insuffisances de l'étude d'impact

Voir avis de la MRAE en date du 8 mars 2019 1° La population et la santé humaine ; •La MRAE demande une étude acoustique in situ (chantier + exploitation), étude du tra- fic, une analyse des précautions à prendre pour le chantier

•La MRAE demande impact sur la clinique de Tournelles 2° La biodiversité La MRAE ne remarque pas l'absence d'inventaire écologique 3° Les terres, le sol, l'eau, l'air et le climat ; •Assertion fautive selon laquelle L'Hay-les-Roses ne serait pas concernée par le SAGE, ni qu'il y a une zone PPR aléas fort qui touche la zone d'aménagement (à partir de l'église et du Parc départemental côté ouest) et qui comprend tout le versant du coteau.

Le Promoteur déclare que la zone d'aléas fort est à 500 m •Aucune information n'est présente dans l'enquête publique au titre de la loi sur l'eau pourtant le projet fait plus d'1 hectare (contacter le

<http://www.smbvb.fr/>) et est susceptible de contaminer la nappe phréatique durant la phase chantier.

Nous sommes en droit d'exiger de consulter l'autorisation au titre de la loi sur l'eau dans l'enquête publique.

De plus les eaux de ruissellement sont un réel problème à L'Hay-les-Roses :

Le SAGE de la Bièvre est entré en vigueur le 7 août 2017.

Les PLU, PLUI, SCOT doivent être compatibles ou rendus compatibles avec les dispositions du SAGE avant le 7 août 2020.

Le SAGE préconise un % de pleine terre sur les parcelles à aménager (sans fixer toutefois de seuil). Ce qui se conçoit dans le contexte d'une politique départementale de " zéro rejet" au tuyau et de ruissellement à la parcelle.

Lames d'eau à infiltrer au maximum : si réseau 8 l/s/ha et si Bièvre 2l/s/ha dans le règlement du PLU de L'Hay-les-Roses en page 15 en zone UAR du projet « cœur de ville » aucune règle d'emprise au sol n'a été fixée.

Pour cette zone, la gestion écologique des eaux pluviales n'est pas prévue afin notamment de limiter les rejets au réseau d'assainissement des eaux pluviales.

Il aurait fallu délimiter les zones où "des mesures doivent être prises pour limiter l'imperméabilisation des sols et pour assurer la maîtrise du débit et de l'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement » (article L151-24 CU et surtout L2224-10 CGCT).

•L'arrêté préfectoral du Val-de-Marne concernant les surfaces de plus de

0.5 hectares impose une autorisation de défrichage.

4° Les biens matériels, le patrimoine culturel et le paysage ; •La MRAE demande d'approfondir l'insertion paysagère des constructions niveau Rose-raie et parc départemental •La MRAE demande d'analyser les impacts de la suppression des arbres en termes de variation climatique au niveau Roseraie.

La MRAE recommande :

1.D'analyser et expliquer les facteurs écologiques de bonne préservation et développement de la Roseraie ; 2.D'analyser les fonctionnalités écologiques (fraîcheur apportée, ombrage, impact des variétés sur la Roseraie, etc) que peuvent présenter les arbres présents sur l'îlot 1 et d'élargir cette analyse en incluant l'ensemble des arbres concernés par le périmètre d'implantation des aménagements de l'opération « Cœur de Ville ».

II. Liste des insuffisances de l'addendum

1° La population et la santé humaine ;

•Rien sur l'impact sur la clinique des Tournelles Il n'y a rien concernant les îlots de chaleur déjà présents sur la ville. L'étude en Annexe 1 prétend que L'Hay-les-Roses n'est pas concernée par ce phénomène "parisien". Or L'Hay est une ville extrêmement dense traversée par une autoroute (la plus large d'Europe).

Il aurait fallu analyser l'effet de la suppression de tous les arbres dans la zone du projet du centre-ville (80 arbres sans compter ceux des maisons 17 et 17 bis) + l'effet de la suppression des arbres du square Léon Jouhaux à 500 m du vieux bourg (60 arbres sans compter tous les platanes d'alignement du boulevard Paul Vaillant Couturier). Pas d'étude de températures, combien de différence de degré sur le plateau avec la suppression de tous ces arbres ?

140

02/05/2019

•« Étude acoustique in situ (chantier + exploitation), étude du trafic sont insuffisantes. Rien sur le bruit généré par un nouveau trafic conséquent dans le parc départemental lui-même via avenue Larroumès à l'ouest du Parc et rue Jean Jaurès.

2°La biodiversité

Toujours rien

3° Les terres, le sol, l'eau, l'air et le climat ; •Toujours rien sur artificialisation des sols, l'eau (nappe phréatique), effet de l'arasement du sol sur le versant du coteau. Il est inconcevable que l'étude hydrogéologique (en cours ?) ne soit pas disponible au moment de l'enquête publique électronique pour le public.

Des bassins de rétentions sont prévus concernant les îlots 1 et 2 mais quid de l'artificialisation d'une place de 5000 m2 dans un contexte de politique départementale de « zéro rejet au tuyau et de ruissellement à la parcelle.

Rappel : lames d'eau à infiltrer au maximum :si réseau 8 L/s/ha et si Bièvre 2L /s/ha

•Pollution de l'air : quel impact de près de 300 nouveaux stationnements ? Nouvelle circulation en « voiture » essentiellement.

•Climat :

L'étude ne dit rien sur l'impact de la suppression des arbres, ni sur leur nombre réel actuellement notamment îlot 2.

Après construction un îlot de chaleur attendu îlot 2, îlot 1 effet miroir des bâtiments sur la Roseraie en annexe (p137). Les recommandations (planter des arbres de grand développement, arroser, élaguer tout en cachant les immeubles,) sont intenables. A noter que la zone Roseraie est en aléas faible mais en aléas quand même avec des obligations d'élagage près des bâtiments. Il n'est pas à conseiller non plus comme le préconise l'étude de l'Annexe 3 de maintenir les bâtiments dans l'humidité (arrosage fréquent).

4° Les biens matériels, le patrimoine culturel et le paysage ;

L'Addendum ne répond quasiment à aucune demande listée par la MRAE concernant la Roseraie (cf. Liste des insuffisances de l'étude d'impact paragraphe I.4° ci-avant).

L'effet climatique des arbres présents actuellement sur l'hectare du projet îlot 1 + îlot 2 n'est pas analysé. C'est près de 100 arbres qui sont en réalité impacté car il ne faut pas oublier ceux qui ont déjà été rasés rue des Tournelles (10, 17 et 17 bis).

L'insertion paysagère n'est pas approfondie. Le promoteur se contentant de produire « l'accord » de l'ABF moyennant quelques modifications du PLU. Or l'ABF n'est pas un spécialiste en horticulture, ni spécialiste des arbres et encore moins paysagiste. La recommandation paysagère de la MRAE a donc tout son sens.

Concernant la préservation des Rosiers, l'étude de l'annexe 1 se contente de dire que la chaleur ne dérange pas les Rosiers qui craignent les variations climatiques et les intempéries.

Concernant l'insertion paysagère au niveau du Parc départemental, l'étude en Annexe 1 p 69 de l'Atelier de l'île utilise des photos en été pour tenter de prouver que l'impact paysager sera faible. Ce qui est faux. Et en hiver ? Il n'y a aucun photomontage (faiblesse de l'étude).

Le Parc départemental

L'Haÿ-les-Roses est une ville très étendue (15 km2) avec de nombreux quartiers relativement distants. La majorité des déplacements se font en voiture. Le futur métro et la gare RER B de Bourg-la-Reine se situent respectivement à 1.5 km et 2 km du vieux-bourg. Le centre est étroit et la densification prévue dans le vieux bourg risque d'engorger l'entrée du Parc départemental rue Watel.

Les différents documents programmatiques dont le PDUIF, SRCAE cherchent à limiter au contraire les déplacements en voiture, à promouvoir les déplacements doux (aucune piste cyclable n'est prévue, aucune voie piétonne, aucune amélioration générale de la circulation dans le centre,), à limiter les places de stationnement, à créer des logements en priorité à proximité du métro et stations de transport en commun, à limiter la pollution atmosphérique.

De ces points de vue, le projet est totalement hors sujet... L'entrée du parc risque d'être souvent engorgée, les visiteurs n'auront pas suffisamment de parkings pour se garer. Le monoprix accolé aux anciens bâtiments de l'entrée avec une place de livraison tout près de l'entrée principale du parc est particulièrement gênant.

La circulation supplémentaire rue Larroumès et rue Jean Jaurès qui bordent à l'ouest une grande partie du Parc sera perturbante pour la quiétude du Parc départemental.

Le Parc départemental est le dernier réservoir de biodiversité de la commune (beaucoup d'oiseaux), l'avifaune sera désorientée par la luminosité du centre commercial (sans parler du chantier), le bruit...

Concernant les stationnements

La norme en matière de place de parking à réserver pour les clients et les commerçants est de 25% de la surface commerciale. Une place de parking fait environ 10 m2. Donc 75 places doivent être réservées aux clients et aux commerçants. 100 places de parking public sont prévues d'après les PC sur un total de 278.

La Roseraie accueille environ 30 000 visiteurs / an dont des cars de touristes. Rien ou presque n'est prévu pour ces derniers. Les autres parkings sont surbookés en semaine. Donc ce projet est générateur de stationnements mal contrôlés (où vont se garer les visiteurs de la Roseraie ?).

Nous avons là une vraie démonstration qu'il ne s'agit pas d'une mise en valeur du Parc de la Roseraie et que l'intérêt général n'est pas pris en compte.

Se rajoutent les problèmes d'engorgement à l'entrée du parc départemental (camions de livrai-son, camions poubelles, véhicules supplémentaires,).

Ce projet d'un autre temps est en totale contradiction avec l'agenda 21.

Il doit être rejeté en raison des

dégâts irréversibles et durables qu'il risque de causer à la santé humaine (malades de la clinique des Tournelles), à la biodiversité, au paysage remarquable de la Roseraie du Val de Marne et à l'environnement du centre bourg et du coteau .

141	02/05/2019	AVEC AVIS DE RÉCEPTION
142	02/05/2019	Consciente de la nécessité de la modernisation du centre ville,mais celle-ci ne doit pas se faire au détriment de notre environnement,il faut absolument protéger la Roseraie et notre patrimoine avec l'église St Léonard.L'agenda 21 n'est pas respecté,il faut aussi penser à l'héritage que nous allons laisser à nos enfants et petits enfants.Abattre des arbres centenaires est une ineptie,même si de jeunes arbres seront plantés,il faut plus de 30 ans avant qu'ils soient bénéfiques à notre environnement et à notre santé.Ce projet tel qu'il est proposé en ce moment n'est pas viable et je suis absolument contre sa réalisation telle qu'elle existe sur plans.
143	02/05/2019	<p>Monsieur le maire,</p> <p>A votre demande, nous vous faisons part de notre avis sur le projet que vous souhaitez réaliser dans notre centre-ville.</p> <p>Nous sommes défavorables au projet tel que vous le menez.</p> <p>Dans votre présentation du futur « coeur de ville » sur le site internet de l'Hay-les-roses, vous affirmez que la municipalité est : « Soucieuse de créer de la convivialité, valoriser le patrimoine historique et renforcer encore davantage l'entrée de la roseraie qui fait la renommée internationale de L'Hay-les-Roses ».</p> <p>Nous pensons au contraire qu'aucun de ces 3 points ne sera respecté:</p> <p>Pour ce qui est de la convivialité, le projet que vous proposez ne vise qu'à attirer de nouveaux propriétaires du domaine privé, sans aucune part laissée au logement social.</p> <p>Le modèle présenté ici n'a rien de convivial ou de participatif, il est tout simplement commercial et à visée lucrative.</p> <p>Les commerces que vous souhaitez implanter sont une énième proposition marchande, qui portera préjudice aux commerces déjà implantés dans le centre ville et qui ne permettent pas aux habitants de s'impliquer dans une économie locale et solidaire.</p> <p>Vous dites vouloir valoriser le patrimoine historique, or vous n'avez pas hésité à raser intégralement la maison du roman populaire du jour au lendemain. Vous faites peu de cas du patrimoine architectural (La ferme Savy) et culturel (fonds spécialisé) de la ville.</p> <p>Quant au projet architectural que vous avez sélectionné, il ne dynamise ni ne valorise pas le centre ancien. Il participe d'une esthétique vue et revue dans nombre de centre-villes, cette architecture est démodée avant même d'être construite.</p> <p>Ce choix n'est pas créatif, il ne permet pas de s'inscrire dans le futur en prenant en compte l'identité de notre ville. Il ne propose pas une nouvelle façon de vivre la ville.</p> <p>Le projet actuel va déterminer notre environnement de demain, vous nous devez plus d'ambition et d'imagination.</p> <p>Enfin, vous avez pour volonté de renforcer l'entrée dans la roseraie, ce parc est effectivement tout à fait remarquable et attire de nombreux visiteurs.</p> <p>En son temps déjà, Jules Gravereaux avait eu l'idée d'un conservatoire d'espèces rares à préserver. Cette collection a heureusement été mise à disposition du public par le département. Mais pensez-vous qu'en réalisant des allées privatives entre les immeubles vous permettez l'accès de tous à ce patrimoine végétal?</p> <p>L'abattage des arbres centenaires et la bétonisation des abords de la roseraie vont lui porter préjudice, au risque de détériorer complètement ce site d'exception.</p> <p>Nous sommes l'hayssiens depuis plusieurs générations et nous souhaitons que notre ville évolue et s'améliore. C'est pourquoi nous vous demandons aujourd'hui de reconsidérer ce projet afin que les générations futures continuent de bénéficier de cet environnement d'exception tout en vivant dans un cadre novateur.</p> <p>Nous ne doutons pas que vous saurez prendre en compte l'avis des habitants de votre ville, et nous vous prions de croire à nos sincères salutations.</p>
144	02/05/2019	<p>Bonjour</p> <p>Merci de bien vouloir prendre en compte mon avis.</p> <p>J'attends avec impatience la synthèse qui sera faite des avis exprimés et que je regarderai avec attention.</p> <p>Cordialement</p> <p>Cf. Pièce jointe Numéro 144</p>
145	02/05/2019	<p>Bonjour</p> <p>Veuillez trouver ci-joint en attaché l'analyse du PC, ainsi qu'un résumé en images</p> <p>Cordialement</p> <p>Cf. Pièce jointe Numéro 145</p>

146	03/05/2019	<p>Bonjour,</p> <p>Dans le cadre de la consultation du cœur de ville, je tiens à vous exprimer mon mécontentement et mon étonnement devant autant d'en-tête ment à vouloir réaliser un projet de centre ville aussi peu adapté à la ville de l'Hay les roses tant sur le plan environnemental qu'humain.</p> <p>Le projet proposé n'est pas dimensionné pour cette ville au regard des volumes proposés mais également à la densité de population que vous souhaitez concentrer sur si peu de mètres carrés.</p> <p>Ensuite point d'evue environnemental le projet proposé est loin de recueillir toutes les qualités nécessaires pour être éligible.</p> <p>Alors si en tant que majorité municipale vous avez un peu de bon sens, il serait fortement souhaitable d'abandonner ce projet et de jeter votre dévolu sur des projets plus enclin à répondre aux demandes et besoins des habitants et non pas du maire.</p> <p>Bien cordialement</p>
147	03/05/2019	<p>Bonjour,</p> <p>Dans le cadre du processus de consultation en cours, je vous prie de trouver ci-joint mon avis personnel.</p> <p>Cordialement,</p> <p>Cf. Pièce jointe Numéro 147</p>
148	03/05/2019	<p>Bonjour,</p> <p>Nous ne trouvons pas l'avis de la MRAe parmi les documents mis à disposition du public. Merci de nous le faire parvenir ou de nous dire à quel endroit il se trouve sur la page concernant cette concertstation.</p> <p>Nous vous remercions de nous communiquer les réponse faites lors de cette mise à disposition du public.</p> <p>Cordialement.</p>
149	03/05/2019	<p>A M. le directeur de l'urbanisme l'Hay les Roses,</p> <p>En tant qu'habitant de la résidence du 15 ter des Tournelles, même si je suis convaincu de la nécessité de redynamiser et rénover le centre ville et d'en développer la vie sociale et économique je pense que le projet actuel n'est pas adéquat et je fais les remarques suivantes:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La construction de l'ilot 2 est trop massive et trop proche de la Roseraie et met en danger son avenir. La Roseraie doit être protégée comme elle l'est coté Est, Sud et Ouest par un espace parc. La Roseraie est une attraction touristique à développer et non à bétonner. 2. La suppression d'un espace vert au centre ville est dommageable pour l'ensemble des habitants. Il y avait la place pour un projet plus petit qui aurait valorisé l'entrée de la Roseraie et permi de transformer le parking du square en espace vert. 3. Le style de construction choisi est artificiel et ne s'harmonise pas avec les constructions anciennes restantes. Il est important aujourd'hui de valoriser l'histoire et le patrimoine et de batir par exemple le style de la rue des Tournelles. 4. Le choix des commerces et la venue de grandes Enseignes comme Monoprix me parait d'un autre age. Il faut encourager un écosystème de petits et moyens commerces locaux. 5. Le plan de masse llot 1 et 2 coupe la communication douce actuellement au niveau de la rue piétonne du centre ville rue bourgeot puis que la rue entre l'église et l'Ilot 1 devient une voie de circulation. <p>Si mes remarques précédentes sont personnelles, je soutiens aussi l'avis du comité local en marche en faveur d'un aménagement du centre ville plus ouvert et connecté avec les autres quartiers qui évite l'effet bloc du projet courant:</p> <p>Le comité local , soucieux du bien-être et de l'harmonie de notre cité, s'étonne qu'un projet aussi structurant soit lancé à quelques mois du scrutin municipal. Ce projet n'avait pas été clairement annoncé aux l'Hayssiens lors de la dernière élection municipale et arrive étrangement au terme d'un mandat avare de réalisations.</p> <p>En revanche, nous estimons qu'une vraie politique d'aménagement urbain pour l'ensemble de la commune doit être pensée et proposée aux l'Hayssiens afin d'ouvrir notre centre-ville aux autres quartiers, sans qu'il soit privatisé au profit d'un promoteur.</p> <p>Par conséquent, la seule consultation qui vaille pour un tel projet, ce sont les prochaines élections municipales, véritable expression démocratique.</p> <p>Cordialement,</p>
150	03/05/2019	<p>Monsieur,</p> <p>Je soutiens le projet Cœur de ville car j'ai vu L'Hay-les-Roses se dégrader pendant tant d'années, les commerces existants ont tous disparu pour laisser place à des banques et des agences immobilières :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exit le poissonnier ; • Exit les magasins de vêtements ; • Exit la bijouterie ; • Exit le magasin de jouets ; • Exit le magasin de sport Adidas ; • Et tant d'autres. <p>Tout à disparu.</p> <p>Ce projet va redonner vie au centre-ville que les gens ont déserté malgré notre magnifique Roseraie qui attire le monde entier et dont nous sommes fiers.</p> <p>Cordialement,</p>

151	03/05/2019	<p>Si l'on peut s'accorder sur le fait que le centre ancien de L'Hay les Roses doit être réaménagé, le projet qui nous est proposé ne répond à aucun des critères qui auraient dû présider à sa définition, notamment celui de respecter l'histoire et la culture du lieu</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'architecture projetée est passe partout, sans rapport avec celle de l'Hay; elle semble vouloir importer un style faussement haussmannien, largement pastiche et fantasmé, sans aucun rapport avec la rusticité du lieu et son caractère arboré ; elle entend reproduire à L'Hay les constructions implantées dans des lieux sans histoire comme Disneyland ! - Le plan masse manque d'espaces d'aération entre les constructions qui enserreront la place dans un mur compact et créeront un îlot de chaleur dont l'impact sur les habitants et la Roseraie proche est très sous estimé - La minéralisation de la place est excessive et nuit à la fois à l'adaptation au changement climatique et à la gestion des eaux de surface <p>A un moment où émerge l'idée d'un referendum d'initiative citoyenne à l'échelon local, la municipalité aurait tout intérêt à anticiper ce nouveau mode de co-construction citoyenne pour un nouveau centre partagé, au lieu d'imposer à marche forcée la dénaturation du centre ancien</p>
152	03/05/2019	<p>Bonjour, merci pour le projet prévu pour le centre-ville que nous attendons avec impatience, surtout la brasserie et le Monoprix. ça va être agréable de profiter de la terrasse pour un verre après une ballade au parc. je compte sur vous pour que des agences immobilières ne viennent pas remplacer plus tard ces nouveaux commerces. On en a suffisamment comme ça dans le centre-ville, tout comme les banques.</p>
153	03/05/2019	<p>Madame Monsieur, Je vous fais part ci-dessous comme demandé de mon avis concernant le nouveau projet de centre-ville de L'Hay-les-Roses : il permettra de sortir d'un centre-ville dortoir, avec plus de végétal, des routes de meilleures qualité, un vrai parking. Il s'harmonise avec le parc et l'église et propose une véritable attractivité, avec des commerces et une place pour profiter. Il faudra bien entendu faire attention au choix des commerces pour éviter de se retrouver comme aujourd'hui avec un centre-ville mort à cause d'agences bancaires et immobilières qui sont les seules à survivre. Les visuels du futur centre-ville sont de grande qualité. L'actuel parking de Watel est en mauvais état et un véritable parking souterrain sera beaucoup mieux.L'architecture des bâtiments est de grande qualité.</p>
154	03/05/2019	<p>Bonjour Monsieur le maire, L'Hay est devenue une petite ville vieillie qui n'avait plus que des petits projets, ce futur coeur s'est autre chose et c'est enfin, c'est tant mieux !! Ca fait des années que je vois des immeubles se construire un peu partout et franchement, aucun d'entre eux ou presque ne vaut le détour. Alors que là, quand j'ai vu vos photos de synthèse et vos vidéos du projet, j'ai été soufflé. Enfin un peu de beauté, de bon goût dans cette ville ! J'ai hâte que ces bâtiments soient construits et je ferai tout dans quelques années, quand j'aurai les moyens, pour acheter ou peut-être même simplement louer un logement. En attendant rien que de les voir ça donne envie. Voilà je tenais à vous dire ça car ce n'est pas tous les jours qu'on tombe sur des élus qui ont du goût. Ah oui et j'espère aussi que ce type de projets sera aussi fait dans les autres quartiers.</p>
155	03/05/2019	<p>Bonjour Madame, Monsieur, Pour ce coeur de ville qui va permettre à notre centre-ville de respirer avec la grande place qui est prévue, si elle est aussi belle que sur les photos, j'y viendrai régulièrement ne serait-ce que pour le plaisir des yeux, surtout pour les toits en ardoises, qui me rappellent mes vacances en Bretagne et que j'aime beaucoup. J'aime aussi les pavés prévus, qui sont tellement plus classes que le goudron. Gardez tout, ne changez rien, ce coeur de ville sera pour le mieux ainsi. Merci d'ailleurs, merci beaucoup même, tout mon soutien pour ce projet même si je ne suis pas trop dans la politique.</p>
156	03/05/2019	<p>Monsieur le Maire, J'espère que je ne vous écris pas trop tard pour vous faire part de ma position sur le projet que vous appelez coeur de ville. Sachez que je suis d'accord pour changer toute cette zone. Et je suis contente que cela mettra davantage en avant notre vieille église, même si l'arrière n'est pas très belle il faut bien le reconnaître et je sais que vous ne pouvez rien faire. Je pense que votre projet a du bon. J'espère que la poste sera toujours là, c'est bien pratique.</p>
157	03/05/2019	<p>Bonjour Quelques lignes pour affirmer mon soutien au futur aménagement du cœur de ville de L'Hay les roses. Quel projet attractif !! Nous pourrons profiter d'une ville dynamique (nouveaux commerces, espaces publics ...) , belle et respectueuse de l'environnement végétal déjà existant . Une ville doit évoluer et s'améliorer..... pensons aux générations futures ! Un grand merci à notre maire pour son engagement</p> <p>Une l'haÿssienne qui aime sa ville et ce qu'elle va devenir ☺</p>
158	03/05/2019	<p>Bonjour, Veuillez trouver ci-joint l'avis du Conseil départemental du Val-de-Marne sur le projet Cœur de Ville dans le cadre de la concertation engagée par la Ville de L'Hay-les-Roses. Je vous remercie de bien vouloir m'en confirmer la bonne réception. Bien cordialement,</p> <p>Cf. Pièce jointe numéro 158</p>

159	03/05/2019	<p>Bonjour,</p> <p>Je tiens à souligner la qualité du nouveau coeur de ville ainsi que les efforts en termes de développement durable : plus d'arbres, toitures végétalisées...</p> <p>Un coeur de ville de qualité pour redynamiser L'Haÿ paraît essentiel et ce projet va dans le bon sens.</p> <p>Les photos avant/après n'ont rien à voir, le centre-ville avait jusqu'à présent été totalement délaissé.</p> <p>Beaucoup de courage dans la mise en oeuvre de ce beau projet !</p>
160	03/05/2019	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Je vous adresse ce présent message afin de vous exprimer tout mon soutien au projet Coeur de Ville. Ce projet va oeuvrer à l'esthétisation de la ville, prouvant que que vivre dans un milieu agréable et vivant n'est pas réservé aux plus beaux quartiers d'Ile de France. Je vous remercie donc infiniment de débloquer un budget conséquent pour bâtir un centre ville agréable dans notre ville.</p> <p>Bien cordialement,</p>
161	03/05/2019	<p>Monsieur le Maire,</p> <p>Dans le cadre de consultation publique concernant le projet d'aménagement du Coeur de Ville par l'aménageur Citalios, je me permets de vous faire part de mes commentaires en ma qualité de simple Lhaÿssienne concernée par ce projet qui va engager le futur de notre ville, et ce indépendamment de toute appartenance politique.</p> <p>Si je rejoins votre ambition de « moderniser, re-dynamiser, renforcer l'attractivité du centre-ville, valorisant le patrimoine tout en respectant l'environnement et le cadre de vie des riverains », je considère que le projet retenu va à l'encontre de cet objectif et qu'au lieu de mettre en valeur le patrimoine il s'appuie au contraire sur celui-ci pour mettre en avant un projet immobilier d'une ampleur tout-à-fait disproportionnée qui risque d'avoir un impact négatif sur la Roseraie et sur la vie même en centre-ville.</p> <p>1. Sur le principe de la concertation</p> <p>Contrairement à ce qui est indiqué, la municipalité n'a pas mené tout au long du projet une large concertation publique avec les habitants. Plusieurs réunions publiques ont effectivement eu lieu, au cours desquelles le projet a été présenté et commenté. Il est cependant apparu dès le début :</p> <ul style="list-style-type: none"> • que ce projet était déjà bien avancé entre les mains de l'aménageur retenu par la Municipalité, sans qu'aucuns ateliers préparatifs ou réunions de travail ne se soient tenus, donnant la parole aux habitants afin d'exprimer leurs souhaits pour l'aménagement du centre-ville, • qu'il n'a pas été tenu compte des nombreuses objections soulevées par les participants lors des réunions de présentation, notamment sur l'impact de la construction de 94 logements sur la parcelle du square Allende et sur l'abattage de la totalité des arbres du square, sans compter les arbres le long de la rue Watel et le majestueux hêtre pleureur à l'entrée du parc de la roseraie. L'aménageur a seulement consenti à ramener le nombre initial de logements prévus à 136 au lieu de 185, à créer deux ouvertures entre les 3 immeubles côté square donnant sur la rue Watel afin de réduire l'effet de barre d'immeuble du 1er projet, à ramener à N+3 les constructions et à replanter des arbres sur la place là où il proposait des arbres en pot. <p>Je laisse aux experts les arguments concernant l'impact sur l'environnement de l'abattage de la quasi-totalité des arbres du square, ainsi que sur la création d'un parking souterrain de 2 niveaux sous la parcelle de l'actuel square pour commenter ci-après les arguments avancés par vous-même, le service de l'Urbanisme de la Ville et Citalios dans sa plaquette de présentation:</p> <p>2. Un Coeur de Ville attractif où tous les Lhaÿssiens pourraient profiter de commerces de qualité, d'un cadre de vie agréable, d'une grande place à vivre pavée et arborée</p> <p>Je ne suis pas systématiquement opposée à l'installation de nouveaux commerces, et notamment d'une surface alimentaire de moyenne surface, mais pour moi ce n'est pas ce qui constitue l'attrait du centre-ville et me fera m'y rendre plus souvent. Ces commerces risquent de faire doublon et de fragiliser les commerces existants. Dans chaque projet d'aménagement des quartiers Locarno, Lallier et Hochart il est prévu des activités commerciales, permettant de faire ses courses à proximité de chez soi. Les commerces du centre-ville conserveront donc leur clientèle de proximité. L'arrivée de ces nouveaux habitants suffira-t-elle à les faire vivre?</p> <p>Je note qu'actuellement il existe 8 locaux commerciaux à louer dans le périmètre des rues Dispan, des Jardins, Jean Jaurès et Bourgeot. Re-dynamiser ces locaux me paraît plus important que d'en installer de nouveaux. Il pourrait être envisagé d'implanter la moyenne surface alimentaire Monop' présentée comme une « locomotive » sur l'îlot 2, à côté de la Brasserie, et de créer une 3ème allée au niveau de l'entrée de la Roseraie, qui longerait la cour d'entrée et l'ancienne ferme. Contrairement à ce qui est avancé, je ne considère pas que l'implantation d'une surface commerciale jouxtant la grille d'entrée du Parc valorisée la Roseraie. C'est plutôt l'enseigne commerciale qui est ainsi mise en valeur et tirera qui tirera de cette proximité une publicité à peu de frais !</p> <p>3. Une architecture de qualité, classique et élégante</p> <p>Je regrette qu'il ait été retenu une architecture s'inspirant largement de ce qui se fait actuellement dans des villes voisines comme Le Plessis-Robinson, Chaville...) sans respecter le village historique de caractère du centre-ville, avec sa rue des Tournelles, rare vestige du passé viticole de la ville, au lieu d'un copié-collé sans identité propre. L'environnement de la Roseraie aurait mérité un autre projet.</p> <p>4. De nouvelles résidences à "taille humaine" respectant l'environnement immédiat de la Roseraie avec notamment un recul de 12m très supérieur aux préconisations des architectes des bâtiments de France et la création d'un rideau végétal situé à l'arrière de l'îlot pour créer un visuel esthétique depuis la Roseraie.</p> <p>La beauté de la Roseraie survivra-t-elle à la proximité de six bâtiments de trois étages? Je reprends ce que la DRIEE a noté dans sa décision en date du 17 avril dernier: le projet "intercepte le périmètre de protection réglementaire" de la Roseraie, monument historique classé et labellisé « jardin remarquable » par le ministère de la culture et les immeubles pourraient "dénaturer de manière significative le paysage remarquable et protégé de ce secteur ».</p> <p>Le rideau d'arbres prévu par Emerige viendrait remplacer la trentaine d'arbres adultes de variétés diverses, dont certains sont centenaires et atteignent plus de 10 à 18 mètres de haut. Ces arbres apportent à la Roseraie une protection et un équilibre bioclimatique. Combien de temps faudra-t-il aux arbres nouvellement placés pour jouer ce même rôle protecteur et faire écran entre la Roseraie et les immeubles ?</p> <p>Et qu'en sera-t-il de la protection de la riche collection de roses anciennes? Indépendamment de l'impact visuel, les roses ne risquent-elle pas de souffrir de la proximité des bâtiments?</p> <p>Emerige annonce la construction de logements neutres en consommation énergétique et un raccordement des bâtiments au réseau de géothermie pour une énergie propre et renouvelable mais quel sera l'impact de la concentration de tant d'habitants sur la qualité de l'air, les émissions locales issues du chauffage et des ondes émises par tous les appareils technologiques présents dans les logements, sans compter l'émission d'oxyde de carbone conséquence de l'augmentation de la circulation?</p> <p>Vous vous êtes engagé plusieurs fois en réponse aux objections soulevées à promettre la plantation de plus d'une centaine d'arbres dans le centre, en remplacement de la quarantaine d'arbres qui va être abattues. Sans mettre votre parole en doute, je me demande à voir où on trouvera la place pour planter tous ces arbres sur ces 2 îlots.</p> <p>Un parallèle pour mieux visualiser ce que représente 94 logements, même de haute qualité architecturale: cela correspond à quelques logements près à l'une des Tours Marrons de la rue Paul Hochart que vous connaissez bien(108 appartements par tour) répartis dans 6 bâtiments. Je ne sais pas si on peut encore qualifier « d'exception » une telle concentration de logements? L'exception pour moi se conjugue avec la rareté et non la sur-densification.</p> <p>Ce projet serait plus acceptable s'il se limitait à la construction sur l'îlot 1 des trois immeubles donnant sur la rue Watel (soit 50 à 60 logements au grand maximum), en renonçant à la construction des trois immeubles au fond de la parcelle. Je remarque d'ailleurs que ces 3 immeubles sont très diplomatiquement mis en retrait sur le plan affiché sur les panneaux en centre-ville, donnant l'impression d'un grand espace vert entre les immeubles en façade et le mur de séparation de la Roseraie.</p> <p>5. Un espace public à l'équilibre minéral et végétal, invitation aux balades en famille.</p> <p>Ne pas construire les trois immeubles en fond d'îlot permettrait d'envisager le maintien d'une grande partie des arbres existants et d'aménager un bel espace vert non privatisé remplaçant l'actuel square Allende. On pourrait alors</p>

		<p>ne pas construire les trois immeubles en fond et ne permettrait d'engager le maintien d'une grande partie des arbres existants et d'aménager un bel espace vert non privé, remplaçant l'actuel square menant. On pourrait alors parler « d'invitation aux balades en famille », les promeneurs pouvant alors rejoindre le Pavillon Hoff à partir d'une des allées ouvertes entre chaque immeuble de la Résidence.</p> <p>Dans le projet actuel, on aperçoit bien des venelles bordées de roses à travers les grilles fermant l'accès au nouveau Quartier de la Roseraie, mais même si ces allées sont ouvertes au public en journée, j'imagine mal des promeneurs s'aventurer dans une propriété privée pour flâner le long des immeubles. Il est plus que probable que la résidence soit privatisée et uniquement accessible aux résidents. Présenter cela comme une invitation aux balades me paraît un argument de mauvaise foi!</p> <p>6. Un stationnement facilité en centre-ville avec la création d'un parking souterrain d'une centaine de places et une circulation apaisée</p> <p>Entre le parking en surface situé sur le square et les places de stationnement de chaque côté de la rue Watel, on atteint déjà une capacité d'une centaine de places. Créer un parking souterrain d'une centaine de places ne changera pas grand chose à la difficulté de stationner en centre-ville. Même limitée à 30km/h, l'arrivée d'au moins 300 nouveaux résidents en centre-ville va générer un flux de circulation continu, à se demander même s'il ne sera pas difficile de traverser la place pour rejoindre l'entrée du Parc de la Roseraie et s'il ne faudra pas installer un feu à la demande pour avoir le passage.</p> <p>D'autant qu'à plus ou moins court terme d'autres résidents viendront s'installer en centre-ville aux 17, 17bis et 17 ter rue des Tournelles, puis si je me réfère aux projets en cours dans les 200 logements prévus rue Dispan, partant de l'angle du boulevard P.V. Couturier jusqu'à l'angle de la rue Chevreul.</p> <p>7. Sur l'aspect financier de l'opération</p> <p>La Municipalité ayant cédé cette parcelle à l'aménageur Citallios, qui le revend à Emerige, je ne vois pas les avantages la Ville va retirer à céder un emplacement exceptionnel sans réelle contrepartie d'intérêt public ou collectif. En sus la ville a accordé une subvention à l'aménageur de plus de 3 millions d'euros dont le montant est venu alourdir de 200€ la facture des impôts locaux des Lhayssiens pour permettre l'aménagement d'une résidence privée.</p> <p>8. Enfin je m'inquiète de ce qui est prévu pour le bel écran de verdure autour et à l'arrière de l'Eglise.</p> <p>J'espère que les arbres, les plates-bandes d'arbustes et les vieux bancs de pierre seront bien maintenus et échapperont au besoin de tout raser de l'aménageur.</p> <p>Je vous remercie de votre attention et vous prie de croire, Monsieur le Maire, en mes respectueuses salutations.</p>
162	03/05/2019	<p>Je suis opposée au projet de transformation du centre ville de l'Hay les Roses qui est proposé par la mairie .</p> <p>Je suis contre</p> <ul style="list-style-type: none"> - la cession quasi gratuite d' un espace actuellement public, donc appartenant à tous , à un promoteur privé qui en tirera un large profit - la construction d'immeubles d'habitation et de locaux commerciaux beaucoup trop trop près du site historique classé de la Roseraie -qui fait la renommée et le charme de notre ville- - la destruction des arbres anciens qui constituent une limite visuelle et un écran protecteur pour le milieu naturel de la Roseraie - la modification dommageable de l'environnement de l'église, actuellement bien mise en valeur . - l'augmentation de la circulation automobile et la diminution du nombre de places de parking -déjà insuffisant- qui en résultera ☹
163	03/05/2019	<p>Bonjour,</p> <p>Je souhaite vous faire part de mon vote favorable à ce projet notamment car je serai heureuse de pouvoir me garer, aller faire l'essentiel de mes courses au Naturalia ou un autre magasin bio du même type qui pourra s'y trouver (mais on m'a parlé d'un Naturalia), et faire le reste à Monoprix. L'ensemble des commerces en général qui y sont prévus m'intéressent, le fait de pouvoir se garer gratuitement aussi, et que tout ceci se fasse dans un bel endroit bien entretenu car je pense que ça compte beaucoup de nos jours pour que les commerces marchent bien, et un endroit bien éclairé aussi car j'ai un certain âge et que l'éclairage est important pour moi, surtout quand la nuit tombe tôt en hiver, pour ne pas se casser la figure, d'autant plus qu'il peut geler à la même saison.</p> <p>Merci bien de prendre en compte ces remarques importantes pour que ce beau projet soit bien utile comme prévu.</p> <p>Avec mes remerciements</p>
164	03/05/2019	<p>Bonjour,</p> <p>Je vous prie de trouver en pièce jointe mes remarques sur le projet "Coeur de Ville" dans le cadre de la consultation réalisée auprès des Lhayssiens.</p> <p>Comme indiqué en remarque liminaire, il s'agit d'un avis d'un citoyen sur certains aspects du projet qui (lui) paraissent sujets à interrogation.</p> <p>Vous remerciant par avance pour la prise en compte de cet avis, et restant à disposition pour tout complément éventuel.</p> <p>Cordialement.</p>

165	03/05/2019	<p>Au cours de la réunion du mercredi 3 avril à l'auditorium, une personne, chef de projet pour la ville, a exposé le résultat des travaux de la commission qu'elle a présidée, ayant pour but de lier les activités de la commune au respect de la COP21. Tout l'auditoire a reconnu et salué la qualité du travail réalisé. Dans un but d'évolution du centre ville, le projet "cœur de ville" est proposé dans les rues Watel et des Tournelles. A l'examen de ce dernier comment comprendre qu'il peut se concilier avec les engagements annoncés et apparaît plutôt comme la volonté de construire partout en faisant fi de ces décisions, et de détruire à tout jamais ce qui constitue une partie du passé historique du bourg de l'Hay.</p> <p>L'édification d'immeubles, futurs réservoirs caloriques, sur l'espace public du square Allende entraîne l'abattage d'arbres adultes dont certains sont centenaires et contribuent à assurer un endroit de fraîcheur aux familles qui, l'été venu, viennent se détendre avec leurs enfants en profitant du manège et de son environnement. Les modifications climatiques auront un retentissement sur la vie des rosiers d'espèces rares et fragiles. C'est tout un écosystème qui va être détruit, ayant également un impact sur la faune qui fréquente ou transite à cet endroit. Ce n'est pas en plantant de nouveaux arbres en terre ou en jardinière que l'équilibre sera rétabli puisqu'il faut environ 30 ans pour qu'un arbre commence à porter profit à son environnement.</p> <p>La rue des Tournelles est l'ancienne voie royale qui reliait Versailles aux communautés religieuses de Chevilly ; mais c'était aussi un centre de vie avec des artisans, des agriculteurs terminée par le château, propriété de l'ancien maire M. Chevreul.. Son caractère historique va disparaître. Les riverains et les piétons ne seront pas épargnés :</p> <ul style="list-style-type: none"> -le futur tracé rectiligne de la rue des Tournelle facilitera les appels d'air et deviendra un désagréable couloir à vent, -l'accroissement de la circulation, -le voisinage d'immeubles semblables à ceux de plusieurs commune de banlieue dont un architecte de renom (d'après la plaquette publicitaire publiée par la municipalité) s'évertue à ériger en Ile de France, -la disparition de maisons remarquables, l'ancienne ferme, la seule restante à l'Hay, témoin du passé rural mais aussi de la période de la guerre de 1870 où elle a servie d'hôpital militaire. -comblement de plusieurs caves de vigneron... <p>Le bâtiment virgule, en face la clinique, occultera complètement cette dernière puisqu'il la surpassera en hauteur. L'église sera, en partie noyée dans les constructions et il ne sera plus possible, à moyenne distance d'apprécier sa silhouette, en particulier depuis le parc de la Roseraie.</p> <p>Toute modification en sous-sol entraîne une modification sur le cheminement de l'eau sur la couche d'argile qui se situe à 4 mètres de profondeur. Plusieurs exemples résultant de la modification de son taux l'humidité après des travaux sont visibles dans différentes rues du Petit Robinson, en particulier rue du Parc où plusieurs pavillons ont perdu leur aplomb. Quelles seront les conséquences des travaux réalisés en sous-sol sur le bâtis situé en aval ?</p> <p>Ma démarche, en s'opposant à la réalisation du projet "cœur de ville", ne s'inscrit pas dans une démarche politique comme comme pourrait le laisser penser plusieurs propos exprimés par la majorité municipale, mais d'une démarche de bon sens s'incrinant dans le respect de la chartre cop21. Je retiens une partie de l'intervention d'un participant à la réunion du 3 avril, "le maire est là pour réaliser les décisions de ses administrés et non réaliser les siens".</p>
		<p>Les observations ci-dessous sont présentées conjointement par :</p> <p>aux fins d'être intégrées dans la consultation publique ouverte sur le site de la Ville, du 4 avril au 3 mai inclus :</p> <p>Le mémoire en réponse à l'avis – très mitigé - de la MRAE, semble fournir une partie des analyses complémentaires recommandées par cette autorité. Pour autant, rien n'indique que la MRAE, suite à la réception de ce mémoire et après étude des modifications envisagées, donnera un avis favorable au projet. Il paraît donc excessif que la Municipalité se prévale d'avoir obtenu des avis favorables unanimes !</p> <p>1. L'augmentation de « l'effet de serre »</p> <p>En outre, l'étude présentée en réponse, pointe une forte augmentation des pics de chaleur occasionnés par le bétonnage de grandes surfaces et souligne notamment que les arbres en bacs disposés sur la future place n'auront aucun impact positif permettant de diminuer les radiations. Dans un contexte de réchauffement climatique aussi avéré qu'inquiétant, nous ne pouvons que déplorer que la Municipalité opte pour un accroissement significatif de ce réchauffement au cœur même de la ville.</p> <p>2. L'arrosage : seule solution (regrettable) proposée</p> <p>Les solutions préconisées par le cabinet d'études semblent tout aussi regrettables dans ce contexte, puisqu'il s'agit de privilégier un arrosage intense et régulier, dont on ne saurait trop constater l'incongruité écologique. De surcroît, quelles que soient les promesses faites au stade du projet, on peut craindre que les procédures d'entretien de ces dispositifs se dégradent au fil du temps, particulièrement pour les espaces privés. Quels seront en effet les leviers dont pourra disposer la Ville afin de contraindre les co-propriétaires privés à assurer l'entretien et l'utilisation régulière des dispositifs envisagés ? Un règlement de co-propriété reste un document contractuel privé que ses signataires peuvent modifier à leur gré sans que la puissance publique puisse s'y opposer valablement (sauf pour des raisons d'ordre public et tel n'est pas encore le cas des dysfonctionnements écologiques !).</p> <p>En ce qui concerne la « surchauffe » qu'entraînera, comme le souligne le mémoire, la place largement pavée et bétonnée, pourquoi ne pas avoir repris la solution envisagée dans un précédent projet, à savoir l'utilisation de la nappe phréatique peu profonde (environ 5 m) et dont le mémoire pointe au demeurant les difficultés que sa faible profondeur risque de générer ? Il avait en effet été envisagé d'utiliser cette ressource naturelle en la faisant s'écouler à la surface, par un jeu de terrasses qui, outre un élément de décor très intéressant pour cet espace, apportait naturellement une source de fraîcheur.</p> <p>3. Le rideau d'arbre, protection fragile de La Roseraie</p> <p>Les réflexions ci-dessus sont tout aussi pertinentes en ce qui concerne l'entretien, l'élagage, le remplacement et toutes les opérations nécessaires au maintien du « rideau d'arbres » censé protéger la Roseraie. On peut imaginer que le promoteur respectera son engagement de planter, mais qu'en sera-t-il par la suite, lorsque ce rideau d'arbres dépendra de la bonne volonté de propriétaires privés ? Pourquoi ne pas avoir prévu, a minima et comme cela avait également été envisagé dans un précédent projet, de maintenir cette « frange » dans le domaine public afin d'assurer la pérennité des mesures de protection envisagées dans le projet ?</p>

166	03/05/2019	<p>4. La Ville brade son Domaine Ce point, qui ne vise pas directement l'étude d'impact, n'en demeure pas moins l'un des plus importants. En effet, il ressort de l'ensemble des documents mis à disposition que les terrains propriété de la Ville, essentiellement le Square Allende, sont cédés à l'aménageur pour un prix ridiculement bas accompagnés d'une subvention en numéraire particulièrement élevée, pour une contrepartie dont rien n'indique l'intérêt général nécessaire. Le prix du foncier est extrêmement bas par rapport au marché et au projet En effet, le prix unitaire au m² est de l'ordre de 130 € (voire inférieur). Or, nous sommes dans une zone urbaine où la pression foncière est très élevée... et un terrain vaut pour ce que l'on peut construire dessus. La Municipalité se défausse en présentant le terrain comme un parking arboré : c'est en effet son usage actuel, mais il n'en demeure pas moins que c'est un terrain à bâtir inscrit dans une zone U au PLU et doté de tous les réseaux. Au demeurant le projet présenté et les permis de construire actuellement à l'étude font ressortir une constructibilité très importante, à partir de laquelle doit être valorisé le terrain d'assiette. Un appauvrissement injustifié de la Ville La valeur de cession du terrain est manifestement très sous-estimée et entraîne corrélativement un appauvrissement injustifié de la Ville, tant au regard de son patrimoine foncier (qu'elle brade), qu'au regard de ses fonds propres (qu'elle gaspille), puisque la sous-évaluation du terrain implique une sur-estimation de l'apport en numéraire qu'elle doit faire afin d'honorer l'apport total auquel elle s'est engagée. « Nul ne peut vendre à vil prix »... Cet axiome fondamental de notre droit s'applique également au patrimoine public, puisque le Conseil Constitutionnel et le Conseil d'Etat ont maintes fois rappelé qu'une personne publique ne peut céder ses biens en-dessous de leur valeur vénale sans justifier que cette cession est assortie d'une contrepartie présentant un intérêt général et public. En l'espèce, si la place – en admettant qu'elle revienne à la Ville et non au Territoire – peut répondre à cette nécessité d'intérêt général et public, il n'est nullement établi que la salle polyvalente y réponde, dans ce quartier central où sont précisément regroupées la plupart des lieux publics (auditorium, cinéma, salles de quartier, salles mises à la disposition des personnes âgées ou des assistantes maternelles..., sans compter l'ensemble des équipements publics, nombreux dans ce quartier) et à relative proximité du Moulin de la Bièvre qui accueille de nombreux équipements polyvalents, alors que d'autres quartiers de la Ville (Vallée aux Renards, Lallier, Jardin Parisien) sont particulièrement dépourvus d'équipements polyvalents puisqu'ils disposent seulement d'une salle de quartier. Il n'a pas été demandé un avis du Domaine préalablement à cette opération Par ailleurs, la valeur même des biens fonciers cédés et des biens à recevoir en contrepartie aurait dû être établie par les services du Domaine, ce qui n'a semble-t-il pas été le cas à la lecture des différents documents et délibérations. Or, la Ville comme l'aménageur (dont le capital est essentiellement détenu par des personnes publiques) sont tenus de solliciter un tel avis préalablement à la conclusion de tout accord. Au demeurant, le non-respect d'une formalité substantielle comme l'est l'avis domanial dans une pareille espèce, est de nature à priver de légalité la décision prise par l'autorité délibérante municipale qui n'a pas été à même de juger de l'ensemble des tenants et aboutissants du projet proposé à son vote. En l'absence de cet avis impartial, les citoyens et contribuables de L'Haÿ-les-Roses se posent légitimement de nombreuses questions sur le bien-fondé de cet apport et de son montant, ainsi que sur les valeurs retenues par la Ville et son aménageur. En effet, les finances municipales, et subséquemment, les impôts mis à la charge des citoyens, en seront fortement et durablement impactés.</p>
167	03/05/2019	<p>Bonjour, Je soutien le projet cœur de ville. C'est un magnifique projet pour redonner un dynamisme à la ville, une vraie place publique où l'on pourra prendre un verre, flâner sur la place avec ses enfants. C'est aussi redonner un coup de fouet à la ville qui a été laissée à l'abandon depuis des années. Le projet en lui-même va faire ressortir le parc départemental de la roseaie sans toucher à son écosystème. cordialement</p>
168	03/05/2019	<p>Bonjour, J'ai pris connaissance du projet, et ne comprends pas que la Mission Régionale d'Autorité Environnementale ait émis des réserves importantes concernant les impacts environnementaux des aménagements prévus. Ceci tout particulièrement sur l'adaptation aux canicules prévues par les scientifiques du climat. Leurs effets sont annoncés dramatiques dans les villes De ce fait, je ne peux donc que dire mon désaccord avec le projet dans son état actuel</p>

169	03/05/2019	<p>Bonjour,</p> <p>Le projet de permis de construire soumis à consultation électronique est contestable, de même que l'ensemble de l'opération Coeur de Ville qui le sous-tend que nous avons dénoncé à de nombreuses reprises. Ce projet se développe sur le site de L'Haÿ-les-Roses le plus emblématique en termes de patrimoine, à proximité immédiate de la Roseraie et de l'église Saint Léonard, tous deux classés à l'inventaire des monuments historiques. Or il ne dialogue ni avec l'une, ni avec l'autre, mais leur tourne au contraire le dos.</p> <p>Il porte atteinte et met en danger la roseraie située à proximité en venant perturber le microclimat et affecter son environnement immédiat. L'étude réalisée en réponse à l'avis de la MRAE met clairement en évidence une modification de l'équilibre climatique local et un accroissement de l'effet d'îlot de chaleur. Cela peut mettre en péril la préservation des spécimens conservés dans la roseraie. L'impact en phase chantier peut s'avérer également extrêmement préjudiciable.</p> <p>Les partis urbains et architecturaux conduisent à des constructions très proches de la Roseraie. En effet, le choix de dévier la rue Watel - qui n'a aucun sens du point de vue historique ou urbain - conduit à rapprocher les constructions de l'îlot 1 de la Roseraie et à abattre les arbres existant le long de cette voie. Il en est de même du choix d'une construction en peigne sur cet îlot.</p> <p>L'impact visuel et sonore est également très important. Le projet de construction ne s'inscrit absolument pas dans les lignes de composition paysagère de la Roseraie créée par Edouard André, un modèle du genre. Bien plus, l'implantation d'un rideau d'arbres, avec une présence forte de sapins pour avoir des essences persistantes, se révèle en décalage avec l'esprit du lieu. Si la perception depuis la Roseraie se trouve dénaturée, depuis la rue Watel, la Roseraie ne sera plus du tout perceptible depuis l'espace public, ce qui est également dommageable.</p> <p>Les commerces proposés ne tiennent pas compte du tissu commercial existant dans ce secteur qu'ils viennent affaiblir.</p> <p>Les évolutions apportées au projet à la suite des échanges avec l'Architecte des Bâtiments de France et des remarques de la MRAE sont souvent évasives, rarement convaincantes, et ne modifient pas les fondamentaux du projet. Le projet développé n'est pas à la hauteur des enjeux de ce site. Que penser d'ailleurs de l'absence d'ambition environnementale de ce projet ?</p> <p>La concession d'aménagement support de cette opération de construction fait l'objet d'un recours que nous avons déposé en janvier 2018 au Tribunal Administratif de Melun.</p> <p>Notre groupe souhaite que L'Haÿ-les-Roses se développe, mais avec qualité et ambition environnementale.</p> <p>Bien cordialement.</p>
170	03/05/2019	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis habitante de l'haÿ les roses depuis 4 ans et j'étais très fière d'habiter dans une ville qui ne ressemblait pas à Disney land comme le "Plessis Robinson ! ou au centre de Cachan qui n'est que béton !</p> <p>Nous, habitants de l'haÿ les roses, avons la chance d'avoir ce magnifique parc de la roseraie, d'avoir une belle église qui donne un charme et de l'authenticité à ce cœur de ville.</p> <p>Même si il est vrai que la poste doit être rénovée, pourquoi construire et encore construire des immeubles. Petit à petit, le béton fait son chemin et nous envahie :-{</p> <p>Prendre un délai supplémentaire de réflexion pour étudier d'autres alternatives me paraîtrait être une sage décision !</p> <p>Vous, Maire de l'Hay Les Roses, votre nom sera associé à jamais à ce projet désastreux pour la roseraie, pour l'environnement, ainsi que pour le cadre de vie des l'haÿssiens.</p> <p>D'ailleurs, je vous avais rencontré lors du grand débat organisé par l'association L'Haÿ en Transition et je ne vous retrouve pas dans ce projet.</p> <p>Vous m'aviez laissé une autre impression ...</p>
171	03/05/2019	<p>Monsieur le Maire,</p> <p>Veillez trouver ci-dessous notre réponse à la mise à disposition du public du projet "cœur de ville".</p> <p>Nous avons extrait du PADD en vigueur cette synthèse n° 2, qui reprend les différentes orientations de l'ensemble du PADD.</p> <p>Le dossier comprend de nombreux croquis qui n'ont pas - comme il se devrait - le nord situé en haut, ceci complique la compréhension du projet. D'ailleurs le nord n'est pas toujours repéré sur les croquis.</p> <p>L'observation du PADD démontre que le projet baptisé llot 1 n'est pas réalisable puisque le PADD prévoit de conserver à cet endroit les principaux espaces verts de la commune.</p> <p>Le plan permet de distinguer clairement la place de l'église, où il est prévu de repenser le cœur de ville, du square Allendé arboré qu'il est prévu de conserver en espace naturel, donc inconstructible. Le classement en zone Ur et UAa des terrains correspondants mérite donc d'être revu.</p> <p>Des échanges avec les riverains il est apparu que le site est fréquenté par des hérissons, des lézards, des chiroptères et des oiseaux habituels qui sont toutes des espèces protégées. Le dossier ne comporte pas l'autorisation dérogatoire prévue à l'article L411-2 du code de l'environnement. La saison devenant favorable nous avons commencé un inventaire naturaliste dont vous trouverez une esquisse en pièce jointe. Les différents documents d'étude d'impact - ZAC et permis de construire - sur ce point le mémoire en réponse de la commune est muet. La MRAe demandait pourtant des compléments.</p> <p>Il est faux de dire (étude d'impact page 149/320) que les enjeux écologiques n'existent pas sur le site en raison de son anthropisation. L'étude d'impact est quasiment muette sur l'aspect de l'environnement et de la faune en ville. Le mémoire en réponse joint au dossier ne répond pas du tout à la demande de la MRAe de compléter l'analyse écologique du site et de son interaction avec la Roseraie.</p> <p>Rappelons que le permis de construire doit comporter (article R431-5 k° CU) : « S'il y a lieu, que les travaux doivent faire l'objet d'une dérogation au titre du 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement. » Cette mention est absente du permis de construire Rappelons que le permis de construire doit comporter (article R431-5 k° CU) : « S'il y a lieu, que les travaux doivent faire l'objet d'une dérogation au titre du 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement. ». Dans le cas de l'espèce il y a lieu de bénéficier de cette autorisation.</p> <p>Nous sommes à la disposition de la commune pour communiquer nos relevés naturalistes at pour compléter cette réponse rapide.</p> <p>Association agréée de protection de l'environnement (L141-1 du code) Association habilitée à participer au débat public (L141-3 du code) https://www.renard-nature-environnement.fr/</p> <p>Cf. Pièce jointe Numéro 171</p>

172	03/05/2019	<p>Avis sur le projet de coeur de ville de L'Haÿ: Pour l'îlot 1 Ce projet est très important : 6269 mètres carrés et 94 logements Les bâtiments dominant directement la roseraie et les documents graphiques ne donnent qu'une vue très partielle des nuisances : pour la cours d'entrée de la roseraie (bâtiment d'accueil) il sera surplombée par les immeubles (bâtiments A et B de l'îlot 1) (voir coupe et élévation AA' pour ces bâtiments). Ce sera très laid. Actuellement il y a un bel arrière plan végétal avec des arbres qui mettent en valeur ces petits bâtiments. De même, la roseraie historique sera surplombée par les nouveaux bâtiments (B D et F de l'îlot 1) qui se trouvent bien plus près du mur que le pavillon Hoff. Or celui-ci est déjà très visible de la roseraie. Les vues (été et hiver) des plantations semblent trompeuses! Les constructions directement proches de la Roseraie forment donc un ensemble très important et très dense. Actuellement cet espace, sans être mis en valeur, abrite des activités de loisirs (manège et jeux pour les enfants, ...), un parking et de nombreux arbres qui forment un écrin pour les parties mitoyennes de la Roseraie. La construction d'une voie nouvelle qui sera beaucoup plus proche de la Roseraie modifiera la circulation des voitures et des piétons qui passeront beaucoup plus près de la grille actuelle. Cela modifiera aussi, beaucoup, la ligne du sol nécessitant un terrassement important (voir coupe AA' pour les bâtiments A et B de l'îlot 1 où apparaissent déjà le creusement nécessaire). Actuellement l'espace de sortie de la Roseraie est aménagé et des grilles sont placées pour éviter des accidents. L'espace de circulation entre la Roseraie et la chaussée permet une circulation plus agréable pour les familles. La conservation de l'ancienne chaussée préserverait la Roseraie, et favoriserait un accès familial à la Roseraie.</p> <p>Pour l'îlot 2 Un immeuble élevé dominera l'église, la place prévue à l'entrée de celle ci n'étant pas plus grande que celle qui existe déjà (façade de 10,97 mètres sous la gouttière, 14,86 mètres avec la toiture sans compter le dénivelé du terrain). L'implantation des commerces de cet immeuble s'ouvre plus vers la place que vers la ville. Son architecture n'est pas en lien avec les constructions en vis à vis. Son implantation sur l'actuelle rue Watel entraînent de profond remaniement du sol et des niveaux du sol (creusement de la place).</p> <p>En général : Cette implantation de nombreux logements avec un grand parking souterrain (deux niveaux et plus de 8200 mètres carrés), n'est pas en accord avec le souci écologique de nombreuses villes. La destruction des arbres et des sols impliquera la destruction de nombreux êtres vivants qui trouvent refuge dans ces arbres anciens ou qui vivent dans le sol... Il y a peut-être des espèces protégés qui y vivent. Les arbres ont besoin de profondeurs de sols pour leurs racines. Des arbres privés d'espaces vont souffrir et offrir un moindre abris végétal aux espèces. Même si des grands arbres sont implantés, ils risquent de s'étioler et finalement d'être moins bien beaux que sur les vues d'artistes proposée à la consultation du public. Avec tous ces changements, la qualité de l'air risque de s'amoinrir: circulation proche la roseraie, rejets des voitures des résidents dans le parking et en se venant se garer, air rejeté par la ventilation des immeubles et l'aération de la moyenne surface alimentaire... Un sol pavé ou bétonné remplacera les espaces actuellement couverts de gazon ou d'arbustes... contre l'église (Aubépine remarquable) ou contre l'entrée de la Roseraie (avec le hêtre pleureur remarquable). Encore une moindre place pour la nature. Et des écoulements d'eau qui se feront d'une façon moins favorable au sol. L'ensemble des immeubles et de la place, malgré quelques mesures, participeront au réchauffement climatique par la masse de béton et leurs influences sur la circulation de l'air et de l'eau. La cour délimitée par les immeubles des îlots 1 et 2 sera séparée de la ville : Roseraie avec la maison du sous préfet, d'un côté, église saint Léonard de l'autre et les maisons de la rue Jean Jaurés qui seront séparés par une rue qui restera passante si le centre ville ancien garde un semblant de vie. L'immeuble de l'îlot 2 sépare la place de la ville ... Et n'est pas en harmonie avec les constructions voisines en briques : Clinique des Tournelles et de la résidence de l'autre côtés de la rue. Les immeubles n'ont aucun rapport avec l'architecture de l'ancien centre ville. Ils ne sont pas non plus caractéristiques d'une architecture de style plus contemporain et dans un dans une réelle démarche d'écologie durable: c'est un pastiche d'un style ancien. Une autre architecture permettrait de mieux préserver les arbres actuels et les aspects végétaux ... Ceci est possible, comme Patrick Arotcharen le conçoit dans ses architectures. Ce projet défigurera donc gravement la Roseraie et tous les terrains acquis le long de la Roseraie se retrouvent gaspillés et sacrifiés à des intérêts privés, alors qu'ils avaient été acquis par la ville pour protéger la roseraie et pour que tous puissent en bénéficier! Il aurait fallu tenir compte de ce qui existe et prendre en compte les atouts que constituent ce cadre arboré, et végétal, invitation à la Roseraie.</p>
-----	------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

173	03/05/2019	<p>Bonjour,</p> <p>Dire que je suis attaché à ma ville est une évidence: ville de mon enfance dans les années 70-80 et je suis revenu y vivre il y a 4 ans. La voir se transformer par l'arrivée du métro, le développement de nouveaux quartiers ou services, un dynamisme et une modernisation équilibrée me réjouissait.</p> <p>Mais je ne retrouve plus notre ville de l'Haÿ les Roses dans ce projet de cœur de ville.</p> <p>Au-delà de son esthétisme discutable et de son adéquation toute relative avec les besoins de ses habitants (actuels et futurs), en terme de logement notamment, le projet actuel est inconcevable d'un point de vue écologique, surtout en 2019 !!</p> <p>Nul besoin de vous présenter ici les réserves, inquiétudes, et évidences quant à son caractère inadapté et destructeur, en particulier pour la Roseraie.</p> <p>Je vous invite donc avec la plus grande insistance à repenser ce projet:</p> <ul style="list-style-type: none"> • en concertation avec ses habitants et les associations défendant une autre vision du développement de la ville et de son centre historique • en adéquation avec les préoccupations de notre temps et de l'urgence de la transition écologique. <p>Faisons de ce cœur de ville un exemple de concertation, de développement raisonné et d'innovation écologique.</p> <p>Bien cordialement.</p>
174	03/05/2019	<p>Le projet cœur de ville tel que présenté par la municipalité appelle de nombreuses remarques.</p> <p>Sans entrer dans le détail de toutes les remarques négatives que le projet appelle, les plus importantes peuvent cependant être résumées de manière très synthétique, comme suit :</p> <p>1 - ASPECT JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF. Il semble que nombre de procédures requises par la situation du projet dans le périmètre de protection d'un monument historique n'ont pas été respectées.</p> <p>Les associations de défense locales se battent en permanence pour le respect de la loi et il faudra passer par ce respect sauf pour la municipalité à choisir le déni légal et démocratique.</p> <p>2 - ASPECT URBANISTIQUE. La présentation du projet est un mensonge. Jamais un recul de 12 mètres des bâtiments qui surplombent la roseraie ne permettra la création d'un écran végétal efficace, même en période de feuillages, alors que dire de l'hiver !</p> <p>3 - ASPECT ARCHITECTURAL. Par son côté faux haussmanien et faux Disneyland, le projet est une lâcheté culturelle, un outrage à notre époque, un déni de notre temps, un refus d'avenir.</p> <p>4 - ASPECT ENVIRONNEMENTAL. Le sous-sol du coteau de l'Haÿ-les-Roses est constitué de marne blanche et verte dont la constance hydrologique est primordial pour garantir l'équilibre et la stabilité des sols en aval.</p> <p>Tous creusements importants pour des ouvrages en infrastructure situés en amont seront susceptibles de provoquer de graves désordres par le détournement des flux de circulation de l'eau.</p>
175	03/05/2019	<p>XXXXX a partagé 1 fichier avec vous sur SFR Cloud</p> <p>Cf. Pièce jointe numéro 175</p>
176	04/05/2019	<p>Monsieur le Maire,</p> <p>J'émet un avis défavorable au projet tel qu'il est présenté actuellement :</p> <p>La préservation de la Roseraie acquise par le Département a toujours été soutenue par les Maires successifs de L'Haÿ d'abord en acquérant la propriété attenante afin de conserver les arbres bordant qui forment un bouclier protecteur. Dans votre projet ces arbres doivent être détruits (même si le projet prévoit une centaine d'arbres nouveaux qui mettront des décennies à atteindre la hauteur de ceux détruits) Tout l'écosystème de la Roseraie est en danger.</p> <p>Réétudier un projet moins ambitieux qui conservent les arbres du square Allende.</p>
177	04/05/2019	<p>Bonjour,</p> <p>Le centre de l'Haÿ-les-Roses souffre déjà de construction trop serrées.</p> <p>Contrairement à ce que laissent croire les photos grand angle du projet, la place devant l'église ne sera pas plus grande après qu'avant, car le bâtiment qui est à la place de la poste actuellement n'est pas définitivement démoli pour être remplacé par une place plus conviviale.</p> <p>Les deux parkings actuels devraient au contraire être intégrés au parc de la roseraie pour retrouver un espace autour des bâtiments de l'entrée et leur sol devrait être végétalisé.</p> <p>Par ailleurs, lorsque l'on fait d'aussi grands travaux, tous les végétaux meurent autour. Bon nombre de rosiers de la roseraie actuelle mourront sûrement pendant la construction. Et ce sera probablement le cas aussi des quelques arbres qui ne seront pas abattus.</p> <p>Il est nécessaire de maintenir cet espace vert dans sa globalité et si possible d'y réintégrer les parkings actuels.</p> <p>Ce projet de construction n'est pas une bonne idée. Si on a vraiment besoin de logements, il vaudrait mieux construire une tour un peu plus loin, plutôt que d'aggraver l'artificialisation des sols actuels. Il est nécessaire de garder des sols où la pluie puisse rentrer et d'en recréer autour de la Roseraie.</p> <p>Bien cordialement,</p>
178	04/05/2019	<p>Je soutiens personnellement cœur de ville c'est une très bonne chose pour notre ville merci</p>